



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARIÈGE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°09-2021-004

PUBLIÉ LE 15 JANVIER 2021

# Sommaire

## **09 – AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE - DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ARIEGE - DIRECTION**

09-2021-01-13-001 - Arrêté modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Saint Louis à Ax-les-Thermes (3 pages) Page 4

## **09 – DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS - DIRECTION**

09-2021-01-04-001 - 1 ARRETE DE SUBDELEGATION MME AYMARD A COLLABORATEURS 04 01 (3 pages) Page 7

## **09 – DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU RAVAIL ET DE L'EMPLOI – DIRECTION**

09-2021-01-02-001 - arrete medailles du travail 1 1 2021 (12 pages) Page 10

## **09 – PREFECTURE DE L'ARIEGE – DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

09-2021-01-08-002 - Arrêté préfectoral du 8 janvier 2021 portant enquête publique unique sur le territoire de la commune de Lassar pour l'autorisation de prélèvements des eaux : enquête préalable à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection des captages Les Bernières et La Source de la Vallée situés sur la commune de Lassar (Ariège) et enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique (3 pages) Page 22

09-2021-01-08-003 - Arrêté préfectoral du 8 janvier 2021 portant enquête publique unique sur le territoire de la commune de Val de Sos pour l'autorisation de prélèvements des eaux : enquête préalable à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection du captage de Coustats situé sur la commune de Val de Sos (Ariège) et enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique (3 pages) Page 25

09-2021-01-06-001 - Arrêté préfectoral portant désignation des membres du comité départemental d'expertise des calamités agricoles (2 pages) Page 28

09-2021-01-08-004 - Arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant organisation, composition nominative et fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites pour la formation spécialisée « sites et paysages ». (3 pages) Page 30

09-2020-12-16-046 - Arrêté préfectoral portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Foix (7 pages)	Page 33
09-2021-01-12-002 - Arrêté préfectoral portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Pamiers (10 pages)	Page 40
09-2020-12-23-002 - Arrêté préfectoral portant renouvellement d'agrément en tant qu'installateur de dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique (2 pages)	Page 50
<b>09 – PREFECTURE – DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE</b>	
09-2020-12-31-005 - Arrêté inter-préfectoral n°DLC/BCLI-2020-016 autorisant l'adhésion au syndicat mixte fermé à la carte RéSeau 11, pour l'intégralité de ses compétences, des communes de Bouriège, La Serpent et de Roquetaillade-et-Conilhac et portant extension du périmètre du syndicat (3 pages)	Page 52
09-2021-01-07-002 - Arrêté préfectoral portant composition de la commission locale de recensement des votes pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (2 pages)	Page 55
09-2020-12-31-004 - Arrêté préfectoral portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement secondaire des Pompes funèbres J.M.C. à Saint-Lizier (2 pages)	Page 57

**ARRETE ARS Occitanie n° 2021- 0404**  
Modifiant la composition nominative du conseil de surveillance  
du Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ax-Les-Thermes

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE**

**Vu** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-5, L. 6143-6, R. 6143-1 à R. 6143-4 et R. 6143-12 ;

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**Vu** le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

**Vu** le décret du 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie ;

**Vu** le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre RICORDEAU Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie à compter du 5 novembre 2018 ;

**Vu** l'arrêté ARS Occitanie n° 2020-0564 modifié du 19 mars 2020 fixant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ax-Les-Thermes ;

**Vu** la décision ARS Occitanie n°2019-692 du 1<sup>er</sup> avril 2019 modifiant la décision n° 2018-3753 du 5 novembre 2018 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**Vu** la décision ARS Occitanie n° 2020-0036 du 10 janvier 2020 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**Vu** l'extrait du registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la Haute Ariège en date du 30 juillet 2020 désignant Monsieur Thierry OLIVIE en qualité de représentant,

## ARRETE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Les dispositions de l'article 2-I alinéa 1° de l'arrêté ARS Occitanie n° 2020-0564 modifié susvisé fixant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ax-les-Thermes sont modifiées comme suit :

#### I.Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

##### **1° En qualité de représentants des collectivités territoriales :**

- Monsieur Thierry OLIVIE, représentant la Communauté de communes de la Haute Ariège ;

### ARTICLE 2 :

Par conséquent, la composition du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ax-les-Thermes, Etablissement public de santé, est arrêtée comme suit :

#### I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

##### **1° En qualité de représentants des collectivités territoriales :**

- Monsieur Dominique FOURCADE, Maire d'Ax-Les-Thermes ;
- Monsieur Thierry OLIVIE, représentant la Communauté de communes de la Haute Ariège ;
- Monsieur Alain NAUDY, représentant le Conseil Départemental de l'Ariège ;

##### **2° En qualité de représentants du personnel :**

- Madame Fabienne DEMACEDO, représentant la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques ;
- Monsieur le Docteur Hervé GAY, représentant la Commission Médicale d'Etablissement ;
- Monsieur Rodolphe JEANNOT, représentant de l'organisation syndicale la plus représentative ;

##### **3° En qualité de personnalités qualifiées :**

- Monsieur Gilles ALAZET, personnalité qualifiée désignée par la Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- Madame Marie-Thérèse DHERS, Association « France Alzheimer » et Monsieur Jean-François FONQUERGNE, Association des accidentés de la vie (FNATH), personnalités qualifiées désignées par le Préfet de l'Ariège ;

## **II. Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :**

- Le Vice Président du Directoire du Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ax-les-Thermes ;
- Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- Le représentant de la structure chargée de la réflexion d'éthique au sein de l'établissement ;
- Le directeur de la Mutualité sociale agricole de l'Ariège ;
- Madame Anne-Marie MITJANA, représentante des familles des personnes accueillies.

### **ARTICLE 3 :**

La durée des fonctions du membre du conseil de surveillance visé à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions prévues aux articles R 6143-12 et R 6143-13 du code de la santé publique.

### **ARTICLE 4 :**

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

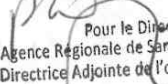
Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### **ARTICLE 5 :**

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie et la Déléguée Départementale de l'Ariège sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Ariège.

Fait à Montpellier, le **13 JAN. 2021**

Pour le Directeur Général  
Et par délégation  
Le Directeur de l'offre de soins  
Et de l'autonomie

  
Pour le Directeur Général de  
l'Agence Régionale de Santé Occitanie et par délégation  
la Directrice Adjointe de l'offre de soins et de l'autonomie

**Bertrand PRUDHOMMEAUX**

**Emmanuelle MICHAUD**



# PRÉFET DE L'ARIÈGE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Service DIRECTION

Affaire suivie par Isabelle AYMARD

Tél : 05 61 02 43 02

Courriel : [isabelle.aymard@ariège.gouv.fr](mailto:isabelle.aymard@ariège.gouv.fr)

ARRETÉ DIR-021-SM-001 portant subdélégation  
de la signature de Mme Isabelle AYMARD directrice départementale de la cohésion sociale et de la  
protection des populations de l'Ariège  
à certains de ses collaborateurs

- Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de Mme Sylvie DANIELO-FEUCHER en qualité de préfète du département de l'Ariège ;
- Vu l'arrêté du Premier Ministre en date du 5 janvier 2010 portant nomination dans les directions départementales interministérielles ;
- Vu l'arrêté ministériel du 18 août 2017 portant nomination de Mme Isabelle AYMARD en qualité de directrice de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle AYMARD en qualité de directrice de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2020 portant organisation de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège.

### A R R Ê T E

#### Article 1er :

L'arrêté du 15 décembre 2020 portant subdélégation de la signature de Mme Isabelle AYMARD à certains de ses collaborateurs est abrogé.

#### Article 2 :

##### Section I – Direction

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD, délégation de signature est donnée à M. Frédéric PUJOL, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège à effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant des différents services de la direction.

#### Article 3 :

##### Section II – Santé - Protection des Animaux et Environnement

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Frédéric PUJOL, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie RIVEROLA, inspectrice de santé publique vétérinaire et cheffe du service santé – protection des animaux et environnement, à Mme Monique FRESNEL, inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire et cheffe du service sécurité sanitaire de l'alimentation et de la CCRF, à M. Antoine CASTEIGNAU, docteur vétérinaire référent, ainsi qu'à Mme Maryse RUMEAU, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant du service chargé de la santé et de la protection des animaux et environnement.

9 rue Lieutenant Paul Delpech - 09000 Foix Cedex – Tél : 05 61 02 43 00  
Site internet : [www.ariège.gouv.fr](http://www.ariège.gouv.fr)

Article 4 :

**Section III - Consommation - Alimentation**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Frédéric PUJOL, délégation de signature est donnée à Mme Monique FRESNEL, inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire et cheffe du service sécurité sanitaire de l'alimentation et de la CCRF, à Mme Nathalie RIVEROLA, inspectrice de santé publique vétérinaire et cheffe du service santé – protection des animaux et environnement ainsi qu'à M. Sébastien POURNY, inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, à M. Antoine CASTEIGNAU, Docteur vétérinaire référent, à Mme Nathalie FOYEN, vétérinaire à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant du service sécurité sanitaire de l'alimentation et de la Ccrf.

Article 5 :

**Section IV – Politiques Sociales**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Frédéric PUJOL, délégation de signature est donnée à Mme Cinthia CLOVIS, attachée d'administration, cheffe du service des politiques sociales ainsi qu'à Mme Lucie MATHIEU, Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale et à M. Fabien ORIOL, attaché d'administration à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant de leurs attributions

Article 6:

**Section V – Mission Droits des Femmes et à l'Egalité**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Frédéric PUJOL, délégation de signature est donnée à Mme Nicole SURRE, attachée d'administration des affaires sanitaires et sociales et cheffe de la mission droits des femmes et à l'égalité, à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant de ses attributions.

Article 7 :

**Section VI – Opérations budgétaires et comptables**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Frédéric PUJOL, délégation de signature est donnée pour ce qui concerne les opérations budgétaires et comptables à :

- |                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| - Mme Cinthia CLOVIS  | - Mme Monique FRESNEL   |
| - Mme Lucie MATHIEU   | - M. Fabien ORIOL       |
| - M. Sébastien POURNY | - Mme Nathalie RIVEROLA |
| - Mme Nicole SURRE    |                         |

S'agissant de la validation dans le système CHORUS, les personnes ayant une habilitation de «valideur chorus» et dont les noms suivent, bénéficient de la délégation de signature :

Sur les BOP 104, 147, 157, 177, 303, 304 :

- Mme Cinthia CLOVIS - Attachée d'administration
- Mme Lucie MATHIEU, Inspectrice de l'Action Sanitaire et Sociale
- M. Fabien ORIOL, Attaché d'administration
- M. Christophe CABIE, Secrétaire administratif de classe supérieure
- Mme Anne GADAL - Secrétaire administrative des affaires sanitaires et sociales
- Mme Christelle HAMZA - Adjointe administrative



Sur le BOP 206 :

- Mme Isabelle LACOSTE – Chef technicien
- M. Michel PARROUFFE – Secrétaire administratif

Article 8:

Section VII – Dispositions communes

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou par les tiers à compter de sa publication au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Article 9:

Mme Isabelle AYMARD, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège et M. Frédéric PUJOL sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Fait à Foix, le 04 janvier 2021

La Directrice départementale de  
la cohésion sociale et de  
la protection des populations,

*signé*

Isabelle AYMARD

Arrêté préfectoral relatif à la médaille d'honneur du travail  
à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2021

La préfète de l'Ariège

Chevalier de la légion d'honneur

Chevalier de l'ordre national du mérite

- Vu le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail ;
- Vu le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail ;
- Vu l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale ;
- Vu la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale ;
- Vu le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population ;
- Vu la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du Travail ;
- Vu l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du Travail ;
- Vu le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail ;
- Vu le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;
- Vu la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Vu l'arrêté ministériel du 25 août 2016 portant nomination de Monsieur Christophe LEROUGE en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (DIRECCTE), à compter du 26 septembre 2016 ;
- Vu l'arrêté ministériel du 01 juin 2010 portant nomination de responsables d'unité territoriale au sein des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

**ARRÊTE**

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

Madame AHMAMMOU SAMIRA  
Agent d'entretien, LES BAINS DU COULoubRET, AX LES THERMES.  
Demeurant à ORGEIX

Monsieur ARSEGUEL Cédric  
Chef de chantier, COLAS SUD OUEST, VARILHES.  
Demeurant à SAINT GIRONS

Monsieur ARTIGUES Patrick  
Opérateur matricage, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à TOURTROL

Monsieur ASTIE Patrick  
Prem logistique, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à RIEUX DE PELLEPORT

Monsieur AUDEBERT Fabien  
Chargé maintenance équipement automatisé, VITESCO TECHNOLOGIE, FOIX  
Demeurant à CAMPAGNE SUR ARIZE

Monsieur BALDO Eric  
Ingénieur, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à LE VERNET

Monsieur BAREILLE Joël  
Contrôleur poste laboratoire, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT-GIRONS

Monsieur BATTEUX Geoffrey  
CEA, VITESCO TECHNOLOGIE, FOIX  
Demeurant à VILLENEUVE DU PAREAGE

Monsieur BATTISTELLA Mathieu  
Responsable d'agence, CARSAT MIDI PYRENEES, TOULOUSE  
Demeurant à RIEUCROS

Madame BAUZOU Typhaine  
Cadre textile, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à BENAGUES

Monsieur BAYART Laurent  
Technicien qualité, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à VERNIOLLE

Monsieur BAYOURTHE Sébastien  
Chef de chantier, COLAS SUD OUEST, VARILHES  
Demeurant à LISSAC

Monsieur BENEDET Patrice  
Ouvrier métallurgiste, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à PAMIERIS

Madame BIENKOWSKI Laurence  
Organisatrice, CARSAT MIDI-PYRENEES, TOULOUSE  
Demeurant à SAINT YBARS

Monsieur BONALDO Alain  
Conducteur compacteur, COLAS SUD OUEST, VARILHES  
Demeurant à CRAMPAGNA

Monsieur BORDES Cédric  
Mécanicien, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à MOULIS

Monsieur BORDES Frédéric  
Electricien, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT GIRONS

Monsieur BORT Pascal  
Technicien qualité, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à SAINT VICTOR ROUZAUD

Monsieur BOUAL Abdelkader  
Conducteur d'engins, GUINTOLI, SAINT ETIENNE DU GRES  
Demeurant à LERAN

Monsieur BROSSAUD Frédéric  
Responsable des achats, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à MIREPOIX

Monsieur BRUEL Richard  
Conducteur machine à papier, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT GIRONS

Monsieur BUFFALAN Yannick  
Opérateur filigranage, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à PRAT BONREPAUX

Monsieur CABROL David  
Chef d'équipe, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à LE VERNET

Monsieur CAHOT Bruno  
Contrôleur fin de flux CND, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à VARILHES

Monsieur CARDOSO André  
Technicien qualité métrologie, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à PAMIERIS

Madame CAZAUD Magalie  
Accompagnant éducatif et social, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à LAROQUE D'OLMES

Madame CHAPUIS Anne-Claire  
Orthophoniste, ARSEAA,  
Demeurant à SAINT JEAN DU FALGA

Monsieur CHOUARFIA Ghali  
Ouvrier, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à AMPLAING

Monsieur COMBES Edouard  
Assistant technique, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à VILLENEUVE D'OLMES

Madame COQUEN Elisabeth  
Conseiller retraite, CARSAT MIDI PYRENEES, TOULOUSE  
Demeurant à FOIX

Madame COURDIL Sandra  
Assistante administration des ventes, BOIS GENERATION AVENIR, SAINT PAUL DE JARRAT  
Demeurant à AIGUES VIVES

Monsieur COURTHIEU Gilles  
Agent de contrôle, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur CUGNIET Mickaël  
Opérateur forge, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à SAINT FELIX DE RIEUTORD

Monsieur CUSSOL Frédéric  
Agent de maîtrise, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à LES PUJOLS

Monsieur DA SILVA Serge  
Electricien en maintenance, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à COUSSA

Monsieur DEDIEU Florian  
Raffineur machine à papier, PAPETERIES DES SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT LIZIER

Madame DELQUE Christine  
Technicienne qualité système, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à PAMIER

Monsieur DELRIEU Cyril  
Ouvrier, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à PAMIER

Monsieur DENAT Arnaud  
Contrôleur posté, PAPETERIES DES SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT GIRONS

Monsieur DUCERT Jean-Pascal  
Monteur-ajusteur, AIRBUS OPERATIONS, TOULOUSE  
Demeurant à SAVERDUN

Madame DUNGLAS-CAPRA Elisabeth  
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, SAINT GAUDENS  
Demeurant à LACAVE

Monsieur FEDE Gabriel  
Ouvrier, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à Pamiers

Monsieur FEDE Jean-Luc  
Technicien mécanique hydraulicien, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à VERNIOLLE

Monsieur FERNANDES Vincent  
Animateur qualité terrain, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à PAMIER

Monsieur FERRASSE Patrick  
Magasinier, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à BENAGUES

Madame GRANIER Carine  
Accompagnant socio-éducatif, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à MERCUS GARRABET

Madame HOARAU Véronique  
Conseillère, POLE EMPLOI OCCITANIE, PAMIER  
Demeurant à PAMIER

Monsieur IRESCH Christophe  
Technicien supply chain, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à SAINT JEAN DU FALGA

Monsieur JAUSSERAN Emmanuel  
Administrateur système d'information, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à PAMIERIS

Monsieur JEAN Olivier  
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN  
Demeurant à LES PUJOLS

Monsieur JOURDOIS Chris  
Ouvrier ajusteur, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à LES PUJOLS

Madame LABATUT Patricia  
Assistante opérationnelle, ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE – ETABLISSEMENT RESCANIERE, ROUMENGOUX  
Demeurant à LA BASTIDE DE BOUSIGNAC

Monsieur LACROIX Ghislain  
Technicien atelier, AIRBUS, TOULOUSE  
Demeurant à SOUEIX ROGALLE

Monsieur LADOUX Eric  
Peintre aéronautique, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à DALOU

Monsieur LAGARDE Damien  
Mécanicien, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur LAGARDE Stéphane  
Sécheur-enrouleur, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à MERCENAC

Monsieur LEMELIN Marc  
Responsable contrôle qualité, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à LORP SENTARAILLE

Monsieur MARTINEZ Frédéric  
Conducteur machine à papier, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SOUEIX ROGALLE

Monsieur MELLET David  
Opérateur machine à outil, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à PAMIERIS

Monsieur MESTRE Serge  
Dessinateur, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à SAINT JEAN DU FALGA

Madame NUNES Isabelle  
Auxiliaire de vie sociale, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à LORP SENTARAILLE

Monsieur PATAU David  
Conducteur d'engins, COLAS SUD OUEST, VARILHES  
Demeurant à RIEUCROS

Madame PÄÜLY Karine  
Secrétaire, SCPE LEDERAX – VIALLANEIX- BABY-VILLANOU – PAMIERIS  
Demeurant à DALOU

Monsieur PEREIRA Victor  
Chargé d'affaires, SARL GAT, PAMIERIS  
Demeurant à PAMIERIS

Monsieur PIAZZA Christophe  
Technicien qualité, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur PORTET Philippe  
Electricien fiabilisation, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à TOURTROL

Monsieur RAULOT Sébastien  
Maintenance méthode, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à BEZAC

Madame ROGEL Virginie  
Technicien sécurité, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à VARILHES

Monsieur ROLDAN Stéphane  
Chargé de maintenance procédé atelier, VITESCO TECHNOLOGIE, FOIX  
Demeurant à AIGUES VIVES

Madame ROUAN Catherine  
Responsable comptes clients, MINCO, ASTON  
Demeurant à LUZENAC

Monsieur ROUJA Frédéric  
Technicien méthodes maintenance, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Madame RUFFIER Marie-Claude  
Directrice adjointe, LEADER PRICE, AUTERIVE  
Demeurant à PAMIERES

Monsieur SANNAC Serge  
Technicien en contrôle non destructif, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à SAINT JEAN DU FALGA

Madame SAOU Rachida  
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, PAMIERES  
Demeurant à LES PUJOLS

Monsieur SEGUY Jérôme  
Technicien méthode outillage, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à SAINT PAUL DE JARRAT

Monsieur SICRE Philippe  
Ouvrier, VITESCO TECHNOLOGIE, FOIX  
Demeurant à RABAT LES TROIS SEIGNEURS

Madame TRANI Nathalie  
Manager, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ARIEGE, FOIX  
Demeurant à DALOU

Monsieur URIOS Mickael  
Méthode FAO, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à SURBA

Monsieur VALLES Cédric  
Tourneur-fraiseur, GALY, PAMIERES  
Demeurant à PAMIERES

Monsieur VAN LANDUYT Eric  
Ingénieur, AIRBUS DEFENSE AND SPACE  
Demeurant à PAILHES

Monsieur VENTURIN David  
Manutentionnaire façonnage, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à CAUMONT

Madame VERA Sylvie  
Comptable, BOIS GENERATION AVENIR, SAINT PAUL DE JARRAT  
Demeurant à LAVELANET

Monsieur VIEL Denis  
Ingénieur qualité, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LAVELANET

Monsieur VILLARD Sébastien  
Ouvrier contrôle, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à SAINT JEAN DU FALGA

Monsieur ARMENGAUD Gilles  
Responsable vente et logistique, KWATT BOIS, SAINT PAUL DE JARRAT  
Demeurant à LA BASTIDE DE BOUSIGNAC

Monsieur CRETU Stephan  
Opérateur métallurgie, FORGES DE NIAUX, NIAUX  
Demeurant à ARIGNAC

Madame DUBOY Christine  
Attachée commerciale, SODISCOL, SAINT ALBAN  
Demeurant à BETCHAT

Monsieur MAURAT Eric  
Chauffeur-livreur, KWATT BOIS, SAINT PAUL DE JARRAT  
Demeurant à FOIX

Monsieur MONTLOUIS-CALIXTE Miguel  
Responsable financier, MISSION LOCALE, TOULOUSE  
Demeurant à PAMIERES

Monsieur SARRADET Olivier  
Volant machine à papier, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à LA BASTIDE DU SALAT

Article 2: La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

Madame ABRIBAT Christine  
Accompagnant éducatif et social, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à MONTGAILLARD

Monsieur ANGLADE Michel  
Responsable adjoint maintenance électrique, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT GIRONS

Monsieur ARMENGAUD Gilles  
Responsable vente et logistique, KWATT BOIS, SAINT PAUL DE JARRAT  
Demeurant à LA BASTIDE DE BOUSIGNAC

Monsieur ARNAUD Michel, technicien régleur, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LERAN

Madame BARTHE Béatrice  
Auxiliaire de vie sociale, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à MONTJOIE EN COUSERANS

Madame BOUSSIEUX Catherine  
Employée CAF, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ARIEGE, FOIX  
Demeurant à PAMIERIS

Monsieur BRAUD Laurent  
Conseiller clientèle privée, LCL, VILLEJUIF  
Demeurant à SAINT GIRONS

Monsieur CHARLES Dominique  
Ouvrier textile, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LAROQUE D'OLMES

Monsieur COMPTE Eric  
Technicien méthode traitement thermique, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à SAINT AMADOU

Monsieur COMPTE Denis  
Thermicien, AUBERT & DUVAL, PAMIERIS  
Demeurant à PAMIERIS

Madame COPPIN Mirta  
Auxiliaire de puériculture, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ARIEGE, FOIX  
Demeurant à LAVELANET

Monsieur CRETU Stephan  
Opérateur métallurgie, FORGES DE NIAUX, NIAUX  
Demeurant à ARIGNAC

Madame DE ALMEIDA Valérie  
Educatrice de jeunes enfants, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ARIEGE, FOIX  
Demeurant à LAVELANET

Monsieur DE LA MATA Richard  
Technicien, VEOLIA EAU, TOULOUSE  
Demeurant à ROQUEFORT LES CASCADES

Monsieur DEDIEU Joël  
Cadre technique, SAS AIRBUS OPERATIONS, TOULOUSE  
Demeurant à SAINT JEAN DE VERGES

Madame DUBOIS Muriel  
Technicienne administrative, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, FOIX  
Demeurant à CRAMPAGNA

Madame DUBOY Christine  
Attachée commerciale, SODISCOL, SAINT ALBAN  
Demeurant à BETCHAT

Monsieur FAURE Olivier  
Assistant technique, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à MONTEGUT PLANTAUREL

Monsieur FAVIER André  
Ouvrier d'entretien, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à ENGOMER

Monsieur FONTES Michel

Ajusteur, RECAERO, VERNIOLLE  
Demeurant à COUSSA

Monsieur GALERA Didier  
Opérateur dévidoir, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT LIZIER

Madame HUGUET Françoise  
Technicien prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, FOIX  
Demeurant à VARILHES

Monsieur JEAN Maxime  
Ouvrier, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à PAMIER

Monsieur KILMAN Christophe  
Employé textile, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LES ISSARDS

Madame LACOSTE Danielle  
Comptable, AUBERT & DUVAL  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur LAFFONT Jean-Pierre  
Monteur, ICRE, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à MIREPOIX

Madame LAGUERRE Sylvie  
Chargée d'affaires, HARMONIE MUTUELLE, FOIX  
Demeurant à COS

Monsieur LAURENT Stéphane  
Projeteur, ENGIE SOLUTIONS, TOULOUSE  
Demeurant à SAINT QUIRC

Monsieur LEBON Yves  
Chef d'agence, COLAS SUD OUEST, VARILHES  
Demeurant à PAMIER

Monsieur LEBON Michel  
Coordonateur, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à LA BASTIDE DE LORDAT

Madame LECUSSAN Valérie  
Métrologue, RECAERO, VERNIOLLE  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur LESUR David  
Manager d'équipe autonome, VITESCO TECHNOLOGIE, FOIX  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur LUNAC Bruno  
Chef de pâte à chaud, COLAS SUD OUEST, VARILHES  
Demeurant à BAULOU

Monsieur MARION Rodolphe  
Ouvrier textile, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à FOUGAX ET BARRINEUF

Madame MARTY Marie-Hélène  
Auxiliaire de vie sociale, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à SAINTE SUZANNE

Monsieur MATA Eric  
Préparateur produit, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à FREYCHENET

Monsieur MATEOS Raphaël  
Spécialiste maintenance procédés atelier, VITESCO TECHNOLOGIES, FOIX  
Demeurant à RABAT LES TROIS SEIGNEURS

Monsieur MAURAT Eric  
Chauffeur-livreur, KWATT BOIS, SAINT PAUL DE JARRAT  
Demeurant à FOIX

Monsieur MONTLOUIS-CALIXTE Miguel  
Responsable financier, MISSION LOCALE, TOULOUSE  
Demeurant à PAMIER

Madame MORALES Nathalie  
Agent de service, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à CESCOU

Monsieur MORERE Philipe



Ouvrier autoroutier, VINCI AUTOROUTES ASF, VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS  
Demeurant à MAZERES

Monsieur PAGNAC Frédéric  
Ouvrier Service qualité, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à PAMIERES

Madame POIROT Marie-Pierre  
Technicienne clientèle, VEOLIA EAU, TOULOUSE  
Demeurant à SAINT FELIX DE RIEUTORD

Monsieur REMY Jean-François  
Responsables des opérations du week-end, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à VARILHES

Monsieur RESPAUD Michel  
Préparateur métallographe, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à SAINT JEAN DU FALGA

Monsieur RIERA Thierry  
Méthodiste, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à PAMIERES

Monsieur ROUCH Laurent  
Ingénieur de production, THALES ALENIA SPACE, TOULOUSE  
Demeurant à MAZERES

Monsieur ROUILLON Joël  
Chef de projet MOA, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à SAINT VICTOR ROUZAUD

Madame RUMEAU Valérie  
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI OCCITANIE, BALMA  
Demeurant à VERNIOLLE

Monsieur SANCHEZ Eli  
Emballeur chargeur, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à VARILHES

Monsieur SANCHEZ Alphonse  
Soudeur, FORGES DE NIAUX, NIAUX  
Demeurant à VICDESSOS

Monsieur SARRADET Olivier  
Volant machine à papier, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à LA BASTIDE DU SALAT

Madame SELVESTREL Yvonne  
Ouvrière, RECAERO, VERNIOLLE  
Demeurant à VILLENEUVE DU PAREAGE

Madame SOULA Fabienne  
Technicien prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, FOIX  
Demeurant à AIGUES JUNTES

Monsieur TAJAN Denis  
Responsable des contrôles réglementaires, AUBERT & DUVAL, PAMIERES  
Demeurant à SAINT JEAN DE VERGES

Monsieur TOLOSA Robert  
Technicien électricien, AIRBUS OPERATION SAS, TOULOUSE  
Demeurant à LAROQUE D'OLMES

Monsieur VERDE Bernard  
Adjoint matériel, COLAS SUD OUEST, VARILHES  
Demeurant à VARILHES

Monsieur CLASTRES Jean-Claude  
Opérateur DCM, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à CASTILLON

Monsieur DESCOUENS Christian  
Opérateur DCM, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT GIRONS

Article 3: La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

Monsieur AMIEL Michel  
Ouilleur, FORGES DE NIAUX, NIAUX  
Demeurant à MERCUS GARRABET

Monsieur ARGENTY Michel  
Manutentionnaire façonnage, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS

Demeurant à LORP SENTARAILLE

Monsieur AYTER Daniel  
Technicien d'exploitation SARSAT, CLS, RAMONVILLE  
Demeurant à VERNIOLLE

Madame BARBAS Isabel  
Auxiliaire de vie sociale, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à LAVELANET

Monsieur BAUZOU Christophe  
Cadre, SAS ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à BENAGUES

Madame BERNAT Chantal  
Secrétaire, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à SAINT JEAN DE VERGES

Monsieur BONNEMAISON Claude  
Délégué commercial, TERREAL, SURESNES  
Demeurant à DUN

Monsieur CANADO Philippe  
Chauffeur-livreur, ALVEA, MONTPOUILLAN  
Demeurant à NALZEN

Madame CANAL Patricia  
Technicien laboratoire, ADIENT FABRICS, LAROQUES D'OLMES  
Demeurant à VILLENEUVE D'OLMES

Monsieur CLASTRES Jean-Claude  
Opérateur DCM, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à CASTILLON

Monsieur CLAUSTRE Alain  
Agent de collectivité, Institut éducatif et pédagogique, LA TOUR DU CRIEU  
Demeurant à PAMIERS

Monsieur DENAT Denis  
Assistant technique de production, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE – SAINT GIRONS  
Demeurant à EYCHEIL

Monsieur DESCOUENS Christian  
Opérateur DCM, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT GIRONS

Madame DUBOY Christine  
Attachée commerciale, SODISCOL, SAINT ALBAN  
Demeurant à BETCHAT

Monsieur DUFOUR Christophe  
Technicien régleur, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LAVELANET

Madame FIEVEZ DUPORT Béatrice  
Conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, TOULOUSE  
Demeurant à SAVERDUN

Monsieur FOUET Alain  
Chef d'équipe production, SOLEVAL, AUTERIVE  
Demeurant à LEZAT SUR LEZE

Madame GALINIER Marie-Line  
Comptable ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à MAZERES

Monsieur GARDELLA Jean-Luc  
Spécialiste maintenance procédés atelier, VITESCO TECHNOLOGIE, FOIX  
Demeurant à FOIX

Monsieur JOFFRES André  
Technicien sécurité, AUBERT & DUVAL, PAMIERS  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur LAMEDO Fernand  
Logisticien, MKAD, VARILHES  
Demeurant à SAINT JEAN DU FALGA

Monsieur LLUIS Claude  
Ingénieur, THALES ALENIA SPACE, TOULOUSE  
Demeurant à LEZAT SUR LEZE

Monsieur MATA Eric  
Préparateur produit, AUBERT & DUVAL, PAMIERS

Demeurant à FREYCHENET

Monsieur MESA Bernard  
Opérateur sur commande numérique, MKAD VARILHES  
Demeurant à SAINT JEAN DE VERGES

Monsieur MILLET Gilles  
Ingénieur, AIRBUS OPERATIONS SAS, TOULOUSE  
Demeurant à LEZAT SUR LEZE

Madame MOURAREAU Elisabeth  
Technicienne planning, ADIENT FARICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à Montferrier

Madame RASPAUD Monique  
Clerc de notaire, SCP LEDERAC – VIALLANEIX – BABY – VILLANOU, PAMIERIS  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Madame SABATTIER Corrine  
Assistante technique vérificateur, URSSAF MIDI PYRENEES, LABEGE  
Demeurant à LESCURE

Monsieur SEIGNEURIC Bernard  
Technicien, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LAROQUE D'OLMES

Monsieur SIMON Olivier  
Directeur design textile, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à MIREPOIX

Madame SOLANES Nadine  
Assistante program management, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à AIGUES VIVES

Madame VERDU Michèle  
Auxiliaire de vie, ARIEGE ASSSITANCE, FOIX  
Demeurant à PAMIERIS

Madame VIALLANEIX Martine  
Clerc de notaire, SCP LEDERAC – VIALLANEIX – BABY – VOLLANOU, PAMIERIS  
Demeurant à PAMIERIS

Article 4: La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

Monsieur ANDRIEUX Raymond  
Opérateur d'usinage, MKAD, VARILHES  
Demeurant à SAINT FELIX DE RIEUTORD

Monsieur ASTRE Michel  
Conseiller épargne prévoyance, AXA France, NANTERRE  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur BONZOM Jean-Pierre  
Technicien maintenance électrique, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINA LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à LACOURT

Madame BROUILLAC DELCROIX Elisabeth  
Conseiller retraite, CARSAT MIDI PYRENEES, TOULOUSE  
Demeurant à VARILHES

Monsieur CUBERLI Michel  
Responsable maintenance mécanique, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINA LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT LIZIER

Monsieur DI TOMMASO Gérard  
Employé textile, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LAVELANET

Monsieur DUVAL Ariel  
Rectifieur, RECAERO, VERNIOLLE  
Demeurant à SAINT FELIX DE TOURNEGAT

Madame EYCHENNE Marie-Hélène  
Employée de bureau, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, FOIX  
Demeurant à SAINT GIRONS

Monsieur FALCONE Mathieu  
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN  
Demeurant à MIREPOIX

Madame GELADE Corinne  
Assistante commerciale, GAÏA, SAVERDUN  
Demeurant à MIREPOIX

Monsieur HERNANDEZ Abel  
Advance development engineer, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à BELESTA

Monsieur JAVELLE Didier  
Chauffeur-livreur-encaisseur, ALVEA, MONTOUJILLAN  
Demeurant à PAMIER

Monsieur JUBERT Richard  
Tisserand ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à BELESTA

Madame LALUE Eveline  
Agent à domicile, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à SAINTLIZIER

Monsieur LOMPEDE Serge  
Bobineur HARDEN, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à EUCEIL

Monsieur LOPEZ Alain  
Technicien accueil itinérant, CAISSE D'ALLOCATION SFAMILIALES DE L'ARIEGE, FOIX  
Demeurant à FOIX

Monsieur MARTINEZ Jean-Pierre  
Cadre, VEOLIA EAU, TOULOUSE  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Madame MASSAROTTO Monique  
Aide laboratoire, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LAROQUE D'OLMES

Monsieur MATA Eric  
Préparateur produit, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à FREYCHENET

Monsieur PEDOUSSAUT Francis  
Ouvrier voilier, LA MANUFACTURE DE BACHES, SAVERDUN  
Demeurant à SAVERDUN

Monsieur PETAT Damien  
Superviseur de production MKAD, VARILHES  
Demeurant à LA TOUR DU CRIEU

Monsieur PEYRE Michel  
Archiviste, AUBERT & DUVAL, PAMIER  
Demeurant à VERNIOLLE

Monsieur PONSOLLE Guy  
Suppléant magasinier composants emballages, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à SAINT GIRONS

Madame RADON Marie-Line  
Accompagnant social et éducatif, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à LESPARROU

Madame RESPAUD Béatrice  
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN  
Demeurant à VARILHES

Monsieur RICARD Pierre-René  
Chef de cabine, AIR France, TOULOUSE  
Demeurant à RABAT LES TROIS SEIGNEURS

Monsieur SAINT LOUBAN MICHEL  
Responsable adjoint façonnage, PAPETERIES DE SAINT GIRONS – USINE LA MOULASSE, SAINT GIRONS  
Demeurant à EUCEIL

Madame SANCHEZ Marie-Christine  
Accompagnant social et éducatif, ARIEGE ASSISTANCE, FOIX  
Demeurant à DALOU

Monsieur TARTARIN Alain  
Responsable technique, ADIENT FABRICS, LAROQUE D'OLMES  
Demeurant à LAVELANET

Monsieur TEULIER Guy  
Responsable atelier, BOIS GENERATION AVENIR, SAINT PAUL DE JARRAT  
Demeurant à FOIX

Article 5:

Le secrétaire général de la Préfecture de l'Ariège et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs.

Article 6:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil départemental des actes administratifs.

Fait à Foix, le 2 janvier 2021

Pour la Préfète et par délégation  
du Directeur Régional des Entreprises,  
de la Concurrence, de la Consommation,  
du Travail et de l'Emploi de la Région Occitanie,  
La responsable de l'Unité Départementale de l'Ariège,

Marie-Noëlle BALLARIN

Arrêté préfectoral portant enquête publique unique sur le territoire de la commune de Lassar pour l'autorisation de prélèvements des eaux :

- enquête préalable à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection des captages Les Bernières et La Source de la Vallée situés sur la commune de Lassar (Ariège)
- enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique

Pétitionnaire : Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA)

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu les articles 641, 642 et 643 du code civil ;

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.1321-7, R1321-1 à 1321-68 ;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine ;

Vu la délibération du conseil d'administration du Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA) en date du 17 juin 2019 demandant l'ouverture de l'enquête préalable concernant la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection des captages de Les Bernières et La Source de la Vallée situé sur la commune de Lassar (Ariège) et enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique ;

Vu le rapport de l'hydrogéologue agréé en août 2019 ;

Vu le dossier technique élaboré par le Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA) en septembre 2019 ;

Vu l'avis du directeur départemental des territoires de l'Ariège du 10 juillet 2020 précisant que ces prélèvements ne sont pas soumis à l'article R214-1 du code de l'environnement ;

Vu l'avis de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne du 21 juillet 2020 ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie du 13 août 2020 ;

Vu la décision n°E20000084/31 du tribunal administratif de Toulouse en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020 nommant Madame Françoise MILLAN, fonctionnaire territoriale, en qualité de commissaire enquêteur ;

CONSIDÉRANT que les captages d'eau de Les Bernières et La Source de la Vallée situés sur la commune de Lassar doit être mis en conformité ;

Après avoir consulté le commissaire enquêteur sur les modalités de déroulement de l'enquête ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège ;

**A R R Ê T E**

3

### **Article 1: Déroulement de l'enquête publique unique :**

Il sera procédé, à la demande du Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA)), à enquête publique unique sur le territoire de la commune de Lassur pour l'autorisation de prélèvements des eaux :

- enquête préalable à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection des captages de Les Bernières et La Source de la Vallée situé sur la commune de Lassur (Ariège)

- enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique

L'enquête publique unique se déroulera sur le territoire de la commune de Lassur du lundi 1er février 2021 au lundi 22 février 2021 à 16h. La commune de Lassur est le siège de l'enquête.

### **Article 2: Permanences du commissaire enquêteur :**

Madame Françoise MILLAN, commissaire enquêteur, assurera les permanences suivantes, dans le respect des gestes barrières, à la mairie de Lassur :

- le lundi 1<sup>er</sup> février 2021 de 9h à 12h,

- le lundi 22 février 2021 de 14h à 16h,

### **Article 3: Dossier d'enquête et participation du public :**

#### **Mise à disposition du dossier d'enquête :**

Un dossier restera déposé à la mairie de Lassur pendant toute la durée de l'enquête, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux de la mairie.

Ce dossier est également disponible aux heures de présence du commissaire enquêteur précisées à l'article 2 du présent arrêté.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête est mis en ligne sur le site des services de l'État de l'Ariège : <http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Lassur-CAPTAGE-Les Bernières et La Source de la Vallée>

#### **Observations du public :**

Les personnes intéressées pourront consigner sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Lassur leurs observations relatives :

- à l'utilité publique des travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages de Les Bernières et La Source de la Vallée,

- l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être également adressées au plus tard le 22 février 2021, par correspondance directement à madame la commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie – Place de la mairie – 09310 Lassur ou par courrier électronique sur la boîte fonctionnelle de la préfecture à l'adresse suivante : [pref-utilite-publique@ariège.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@ariège.gouv.fr).

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou par voie électronique sont consultables à la mairie de Lassur, siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet des services de l'État de l'Ariège : <http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Lassur-CAPTAGE-Les Bernières et La Source de la Vallée>

### **Article 4: Publicité :**

➤ **Parution dans la presse :** Un avis au public l'informant de l'ouverture de l'enquête sera publié par les soins de la préfète de l'Ariège, en caractères apparents, dans deux journaux diffusés dans le département de l'Ariège. Cet avis est publié huit jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci selon les modalités suivantes :

1<sup>er</sup> avis le dans la Dépêche du Midi « Ariège » le lundi 18 janvier 2021,

1<sup>er</sup> avis dans la Gazette Ariégeoise le vendredi 22 janvier 2021,

2<sup>nd</sup> avis le dans la Dépêche du Midi « Ariège » le lundi 1<sup>er</sup> février 2021,

2<sup>nd</sup> avis dans la Gazette Ariégeoise le vendredi 5 février 2021,

➤ **Affichage en mairie** : Un avis au public sera affiché, par voie d'affiches à la diligence du maire, et éventuellement par tous autres procédés en usage dans cette commune, huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée, dans la commune de Lassar. L'accomplissement de cet affichage sera certifié, à la clôture de l'enquête, par le maire.

➤ **Publication sur le site internet des services de l'État** : Cet avis sera également publié sur le site Internet des services de l'État dans l'Ariège à l'adresse suivante : <http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Lassar-CAPTAGE-Les Bernières et La Source de la Vallée>.

#### **Article 5: Fin de l'enquête publique**

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront transmis sans délai au commissaire enquêteur et clos par lui.

#### **Article 6: Rapport du commissaire enquêteur**

Le commissaire enquêteur, après avoir examiné les observations consignées ou annexées aux registres et avoir entendu toute personne qu'il jugera utile de consulter, transmettra son rapport dans un délai d'un mois à la préfète de l'Ariège (direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, cellule environnement) relatant le déroulement de l'enquête, et ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables à :

- la déclaration d'utilité publique de l'opération,
- l'autorisation de délivrer de l'eau en vue de la consommation humaine.

Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions sera déposée à la mairie de Lassar, à la préfecture de l'Ariège (direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, cellule environnement). Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication de ces documents.

#### **Article 7 : Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège et le maire de Lassar sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs des services de l'État en Ariège.

Foix, le 08 JAN. 2021

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire général de la préfecture



Stéphane DONNOT



Arrêté préfectoral portant enquête publique unique sur le territoire de la commune de Val de Sos pour l'autorisation de prélèvements des eaux :

- enquête préalable à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection du captage de Coustats situé sur la commune de Val de Sos (Ariège)
- enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique

Pétitionnaire : Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA)

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu les articles 641, 642 et 643 du code civil ;

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.1321-7, R1321-1 à 1321-68 ;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine ;

Vu la délibération du conseil d'administration du Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA) en date du 7 octobre 2019 demandant l'ouverture de l'enquête préalable concernant la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection du captage de Coustats situé sur la commune de Val de Sos (Ariège) et enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique ;

Vu le rapport de l'hydrogéologue agréé en août 2019 ;

Vu le dossier technique élaboré par le Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA) en septembre 2019 ;

Vu l'avis du directeur départemental des territoires de l'Ariège du 15 janvier 2020 précisant que ces prélèvements ne sont pas soumis à l'article R214-1 du code de l'environnement ;

Vu l'avis de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne du 20 janvier 2020 ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie du 24 février 2020 ;

Vu la décision n°E20000084/31 du tribunal administratif de Toulouse en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020 nommant Madame Marie-Chantal GARETTA, fonctionnaire territoriale, en qualité de commissaire enquêteur ;

CONSIDÉRANT que le captage d'eau de Coustats situé sur la commune de Val de Sos doit être mis en conformité ;

Après avoir consulté le commissaire enquêteur sur les modalités de déroulement de l'enquête ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège ;

**A R R Ê T E**

3

### **Article 1: Déroulement de l'enquête publique unique :**

Il sera procédé, à la demande du Syndicat mixte Départemental de l'Eau et de l'assainissement de l'Ariège (SMDEA), à enquête publique unique sur le territoire de la commune de Val de Sos pour l'autorisation de prélèvements des eaux :

- enquête préalable à la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique des périmètres de protection du captage de Coustats situé sur la commune de Val de Sos (Ariège)
- enquête préalable à l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique

L'enquête publique unique se déroulera sur le territoire de la commune de Val de Sos du lundi 1er février 2021 au lundi 15 février 2021 à 16h. La commune de Val de Sos est le siège de l'enquête.

### **Article 2: Permanences du commissaire enquêteur :**

Madame Marie-Chantal GARETTA, commissaire enquêteur, assurera les permanences suivantes, dans le respect des gestes barrières, à la mairie de Val de Sos :

- le lundi 1<sup>er</sup> février 2021 de 9h à 11h,
- le lundi 15 février 2021 de 14h à 16h

### **Article 3: Dossier d'enquête et participation du public :**

#### **Mise à disposition du dossier d'enquête :**

Un dossier restera déposé à la mairie de Val de Sos pendant toute la durée de l'enquête, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux de la mairie.

Ce dossier est également disponible aux heures de présence du commissaire enquêteur précisées à l'article 2 du présent arrêté.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête est mis en ligne sur le site des services de l'État de l'Ariège : [http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Val de Sos-CAPTAGE-Coustats](http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Val-de-Sos-CAPTAGE-Coustats)

#### **Observations du public :**

Les personnes intéressées pourront consigner sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Val de Sos leurs observations relatives :

- à l'utilité publique des travaux de mise en conformité des périmètres de protection du captage de Coustats,
- l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du code de la santé publique.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être également adressées au plus tard le 15 février 2021 par correspondance directement à madame la commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie – 3 grand rue – 09220 Val de Sos ou par courrier électronique sur la boîte fonctionnelle de la préfecture à l'adresse suivante : [pref-utilite-publique@ariège.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@ariège.gouv.fr).

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou par voie électronique sont consultables à la mairie de Val de Sos, siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet des services de l'État de l'Ariège : [http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Val de Sos-CAPTAGE-Coustats](http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Val-de-Sos-CAPTAGE-Coustats)

### **Article 4: Publicité :**

➤ **Parution dans la presse :** Un avis au public l'informant de l'ouverture de l'enquête sera publié par les soins de la préfète de l'Ariège, en caractères apparents, dans deux journaux diffusés dans le département de l'Ariège. Cet avis est publié huit jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci selon les modalités suivantes :

- 1<sup>er</sup> avis le dans la Dépêche du Midi « Ariège » le lundi 18 janvier 2021,
- 1<sup>er</sup> avis dans la Gazette Ariégeoise le vendredi 22 janvier 2021,
- 2<sup>nd</sup> avis le dans la Dépêche du Midi « Ariège » le lundi 1<sup>er</sup> février 2021,
- 2<sup>nd</sup> avis dans la Gazette Ariégeoise le vendredi 5 février 2021.

➤ **Affichage en mairie** : Un avis au public sera affiché, par voie d'affiches à la diligence du maire, et éventuellement par tous autres procédés en usage dans cette commune, huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée, dans la commune de Val de Sos. L'accomplissement de cet affichage sera certifié, à la clôture de l'enquête, par le maire.

➤ **Publication sur le site internet des services de l'État** : Cet avis sera également publié sur le site Internet des services de l'État dans l'Ariège à l'adresse suivante : [http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Val de Sos-CAPTAGE-Coustats](http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/CAPTAGES-DUP/COMMUNE-DE-Val%20de%20Sos-CAPTAGE-Coustats).

#### **Article 5: Fin de l'enquête publique**

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront transmis sans délai au commissaire enquêteur et clos par lui.

#### **Article 6: Rapport du commissaire enquêteur**

Le commissaire enquêteur, après avoir examiné les observations consignées ou annexées aux registres et avoir entendu toute personne qu'il jugera utile de consulter, transmettra son rapport dans un délai d'un mois à la préfète de l'Ariège (direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, cellule environnement) relatant le déroulement de l'enquête, et ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables à :

- la déclaration d'utilité publique de l'opération,
- l'autorisation de délivrer de l'eau en vue de la consommation humaine.


Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions sera déposée à la mairie de Val de Sos, à la préfecture de l'Ariège (direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, cellule environnement). Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication de ces documents.

#### **Article 7 : Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège et la maire de Val de Sos sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs des services de l'État en Ariège.

Foix, le 08 JAN. 2021

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire général de la préfecture



Stéphane DONNOT



- pour la coordination rurale :
  - titulaire : Alice LE LAENNEC                      suppléant : Yann DE KERIMEL
- pour la Fédération française des sociétés d'assurance :
  - Stéphane ARRICASTRES                      suppléant : François MORALES
- pour GROUPAMA d'Oc :
  - titulaire : André ROQUES                      suppléant : Gérard SARRAIL
- pour la caisse régionale Sud-Méditerranée du crédit agricole :
  - titulaire : Hervé PELOFFI                      suppléant : Christophe LAFFONT

Article 3 :

Les membres du comité départemental d'expertise ainsi que, le cas échéant, leurs suppléants sont nommés, pour une durée de trois ans. Le mandat des membres du comité peut être prolongé, dans la limite d'un an, par arrêté préfectoral.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège et le directeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs.

Fait à Foix, le 6 janvier 2021

signé

Sylvie FEUCHER



# PRÉFET DE L'ARIÈGE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

PRÉFECTURE  
Direction de la coordination interministérielle  
et de l'appui territorial  
Bureau de l'appui territorial  
Cellule environnement

Affaire suivie par Caroline Pasquier de Franclieu  
Tél : 05 61 02 10 14  
Courriel : caroline.pasquier-de-franclieu@ariege.gouv.fr

Arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant organisation, composition nominative et fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites pour la formation spécialisée « sites et paysages ».

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L341-16, R341-16 et suivants ;  
VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R133-3 et suivants ;  
VU les articles 8 et 9 du décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;  
VU l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
VU le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant organisation, composition nominative et fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;  
Vu le courrier de propositions de la Chambre d'agriculture en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 ;  
Vu le courriel de démission de M. Olivier Guillaume en date du 8 décembre 2020 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition de la formation spécialisée « sites et paysages » ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

## ARRÊTE

### Article 1

L'article 4-2 de l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant organisation, composition nominative et fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites pour la formation spécialisée « sites et paysages ». est modifié ainsi qu'il suit.

La formation spécialisée des sites et paysages est composée comme suit :

#### 1. Collège des services de l'État :

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant,  
Le directeur départemental des territoires ou son représentant,  
Le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine ou son représentant,  
Le responsable de l'unité interdépartementale Ariège-Haute Garonne de la DREAL ou son représentant

2 rue de la Préfecture - Préfet Claude - Erignac B.P. 40087 - 09007 Foix Cedex – Tél : 05 61 02 10 00  
Site internet : [www.ariege.gouv.fr](http://www.ariege.gouv.fr)

**2. Collège des représentants des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale intervenant en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Mme Karine ORUS-DULAC, conseillère départementale	M. Patrick LAFFONT, conseiller départemental
M. Jacques LAFFARGUE, conseiller départemental	Mme Nicole QUILLIEN, conseillère départementale
M. Pierre TERPANT, maire de Montbel	M. Michel PICHAN, maire de Saint-Lizier
M. Nicolas DIGOUDÉ, communauté de communes du Pays d'Olmes	Mme Cécile POUCHELON, communauté de communes Portes d'Ariège Pyrénées

**3. Collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
M. Daniel STRUB, comité écologique ariégeois	M. Thierry de NOBLENS, comité écologique ariégeois
M. Henri DELRIEU, APRA-Le Chabot	M. Jean-Pierre JENN, APRA-Le Chabot
M. Jean-Claude MARQUIS, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs	M. Pierre ECLACHE, président du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs
M. Philippe LACUBE, président de la Chambre d'agriculture	M. Franck GINGER, Chambre d'agriculture

**4. Collège des personnes ayant compétence en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Mme Agnès LEGENDRE, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ariège (CAUE)	M. Bruno AUGE, urbaniste au CAUE
Mme Isabelle ROUYARD, architecte	Mme Julie PORTE-TRAUQUE, architecte
Mme Nathalie BALLAGUY, paysagiste	Mme Sylvie ASSASSIN DUMONS, architecte
M. Patricia QUINAT-RAYNAUD, vice-présidente du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises	M. Matthieu CRUEGE, directeur du parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Lorsque cette formation est consultée sur une demande d'autorisation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, un représentant des exploitants de ce type d'installations est invité à siéger à la séance avec voix délibérative. La composition nominale du quatrième collège s'établit comme suit :

<b>4. Collège des personnes ayant compétence en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.</b>	
<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Mme Agnès LEGENDRE, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ariège(CAUE)	M. Bruno AUGÉ, urbaniste au CAUE
Mme Isabelle ROUYARD, architecte	Mme Julie PORTE-TRAUQUE, architecte
Mme Nathalie BALLAGUY, paysagiste	Mme Sylvie ASSASSIN DUMONS, architecte
M. Patricia QUINAT-RAYNAUD, vice-présidente du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises	M. Matthieu CRUEGE, directeur du parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
M. Frédéric PETIT, Valorem, France Energie Eoliennes	Mme Nathalie BOUTIGNY, EDF EN, Syndicat des énergies renouvelables

Le reste sans changement.

#### **Article 2**

L'arrêté préfectoral du 3 décembre 2020 portant modification de l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant organisation, composition nominative et fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites pour la formation spécialisée « sites et paysages » est abrogé.

#### **Article 3 – Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Ariège.

Foix, le 8 janvier 2021

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire général



Stéphane DONNOT



Foix, le 16 décembre 2020

Arrêté préfectoral portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Foix

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de Mme Sylvie DANIELO-FEUCHER en qualité de préfète de l'Ariège ;

Vu les propositions des maires des communes de l'arrondissement de Foix ;

Vu les ordonnances de désignation des représentants par le président du tribunal judiciaire de Foix ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans après le renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège:

#### ARRÊTE

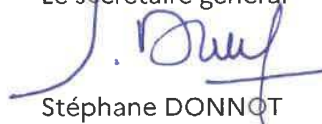
##### Article 1 :

Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

##### Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Pour la préfète et par délégation  
Le secrétaire général

  
Stéphane DONNOT

Annexe à l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2020  
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS  
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L. 19 VII

COMMUNE	TITULAIRE/SUPPLEANT	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE ADMINISTRATION	DELEGUE TGI
ALBIES	Titulaire	M. Serge ROQUES	M. Jean-Claude PRAT	M. Sébastien LEMOINE
	Suppléant	M. Gilles MIQUEL	Mme Laurence GUILHOT	M. Olivier BOSC
ALLIAT	Titulaire	Mme Irène BRUNET	Mme Caroline DE MEYER	Mme Céline FERROYARD
	Suppléant	M. Patrice KOMORNICZAK	M. Tamaze KALANDADZE	M. Christophe DE MEYER
APPY	Titulaire	M. Baptiste MILLER	M. Aurélien CAMOZ	Mme Nadège SARDA
	Suppléant	Mme ROUSSEAU Laurence	Mme Renée SIMONET	Mme Elorri CORBIN
ARABAU	Titulaire	M. Pierre ARABEYRE	Mme Christiane ESQUIROL	M. Olivier AJAS
	Suppléant	M. Sylvain FRETTE	Mme Aline PALMATO	Mme Amandine SUBRA
ARIGNAC	Titulaire	Mme Adeline BIGEL	Mme Laure SOGLIULLO ép JORGE	Mme Annie JAUZE ép GALY
	Suppléant	M. Thierry ROUCH	M. Louis BLAZY	M. Laurent SAINT-OMER
ARNAVE	Titulaire	Mme Martine GAUBERT	M. Pascal CHARIERAS	M. Bruno NOLF
	Suppléant	Mme Séverine PESQUIE	Mme Sylvie DURAN	M. Bastien ESPY
ARTIGUES	Titulaire	M. Francis SICRE	Mme Brigitte MASSON	Mme Kheira HAMMOU
	Suppléant	M. Guy ANNOUILLES	Mme Josiane URIOS	Mme Corinne PROD'HOM
ARTIX	Titulaire	M. Pascal MONFORT	Mme Maria BARBOSA	Mme Laetitia CAZE
	Suppléant	M. Cyril ORGERET	Mme Alice SELLIER	M. Clément THERON LAFFONT
ASCOU	Titulaire	Mme Elodie SAINT FELIX	Mme Lydie MIQUEL	Mme Lydie MIQUEL
	Suppléant	Mme Vanessa MIQUEL	M. Jacques GODREAU	M. René CARRIERE
ASTON	Titulaire	M. Julien DE OLIVEIRA	M. Michel BOUCHENOT	M. Denis KUMURATIAN
	Suppléant	Mme Maeva CHAPUT	Mme Marie-Claude DESCAMPS	Mme Céline MARRERO
AULOS-SINSAT	Titulaire	M. Clément LAGUERRE	Mme Monica NOUGAROLIS	Mme Carine VERDIER
	Suppléant	Mme Pauline BOURHIS	Mme Marie-Noëlle SALVAING	Mme Sabine SICRE ép DE CARVALHO
AUZAT	Titulaire	M. Jean-Bernard LABAT	Mme Nicole DENJEAN	M. Bruno JASPARD
	Suppléant	M. Flavien PAULY	M. Claude PAULY	Mme Françoise CURRIAS
AXIAT	Titulaire	M. Sébastien GUENEC	Mme Amélie ANGLADE	M. Rodolphe MARCADIER
	Suppléant	M. Nicolas MATHE	M. Thierry ALAZET	Mme Sandra MARCHESSEAU
AX LES THERMES	Titulaire	M. Jean-Louis FUGAIRON	M. Yannick RIOUT	M. Roland PAVAN-GIBERT
	Suppléant	M. René ROQUES	M. Michel CONSTANS	Mme Odile MOUREREAU
BAULOU	Titulaire	M. Anthony PAROLIN-MAURETTE	M. Yves CLAUSTRE	M. Robert BAURES
	Suppléant	M. Thibaut PIQUEMAL	M. Hubert LEFORESTIER	Mme Mylène PICARELLA ép DERRAMOND
BEDEILHAC-AYNAT	Titulaire	M. Claude BULLES	M. Joseph BENAZET	M. FOURNIE Raymond
	Suppléant	M. Michel GUIRAUD	Mme Annick FOURNIE	M. Mauro GALLORINI
BENAC	Titulaire	M. Jean-Marie MORTAUD	M. Jacques PIQUEMAL	M. Robert FERNANDEZ
	Suppléant	Mme Christine FRECHE	M. Michel IMBERT	Mme Annie PIQUEMAL
BESTIAC	Titulaire	M. Silvio MALEVEZ	Mme Thérèse SABADIE	Mme Camille AURICOSTE
	Suppléant	M. Thomas DONNEADIEU	M. Jean-Claude PICAS	Mme Paola PRIETO
BOMPAS	Titulaire	M. Cédric AUGÉ	Mme Marie-Madeleine GONCALVES	Mme Aurore ALCAINE ép VILLENEUVE
	Suppléant	Mme Aurore CHAILLOU	M. Patrice CHAILLOU	M. Mickaël CINELLI
BOSC (LE)	Titulaire	M. Jean JURADO	M. Alain MAFFEIS	Mme Colette FERRE
	Suppléant	Mme Nicole THARAULT	M. Thomas RUPPEL	M. Damien CHARVET
BOUAN	Titulaire	M. Serge NOWAK	M. Philippe DOUET	M. Vincent GOBLET
	Suppléant	M. Frédéric CHAMPAGNE	M. Maxime LACAZE	M. Jérôme DUTILH
BRASSAC	Titulaire	M. Loïc BONNEFONT	M. Paul CAILLABA	M. Dominique CATHARY
	Suppléant	M. Mickaël PUJOL	M. José-Pierre SPELETTE	M. Gilbert QUERALT
BURRET	Titulaire	Mme Nadine DEDIEU	Mme Laetitia MOREAU	Mme Danièle VILLENEUVE
	Suppléant	Mme Nadine CAPELLA	M. Christian DEDIEU	Mme Emilie DEDIEU
CABANNES (LES)	Titulaire	M. Franck FERRER-JOLY	M. Said AIT-ALI	M. Fabien GERAUD
	Suppléant	M. Gilles ROULLET	M. Robert CLARACO	M. Alain BONNET
CALZAN	Titulaire	M. Jean-Paul NAUDI	Mme Josiane BONNET	M. Joël GADET
	Suppléant	Mme Fanny DOUMENC ép MARTINEZ	M. Thomas NAUDI	Mme Cynthia MARTINEZ
CAPOULET-JUNAC	Titulaire	M. Yannick BARBE	Mme Claudine COLOMBO	Mme Colleen RISSER
	Suppléant	Mme Myriam PIQUEMAL	Mme Christine ANAYA	Mme Ghislaine COLOMBO

CARCANIERES	Titulaire	M. Denis SAUZE	Mme Marie-Josée BERLHE	M. Georges VIGNEAU
	Suppléant	Mme Martine PRADEL	M. Laure PANNETIER	Mme Monique MAGDALOU
CAUSSOU	Titulaire	M. Laurent PONT	Mme Monique ROUGE	Mme BERGE Hélène ép TOURROU
	Suppléant	M. Philippe BONNIN	Mme Evelyne PONT	Mme Christine SURRE ép MIRAS
CAYCHAX	Titulaire	Mme Simone GONZALEZ	M. Albert SABATIER	Mme Monique DOUMENG
	Suppléant	M. Jean-Pierre BOURREL	Mme LAFAILLE Marie-José	Mme Roseline RAMOND
CAZAUX	Titulaire	M. Robert FABRA	Mme Nathalie ROUSSE	M. René LAGARDE
	Suppléant	M. Daniel CAZARUC	M. Christophe JOLIBERT	Mme Roselyne METGE ép MARTY
CAZENAVE SERRES ET ALLENS	Titulaire	M. Jérôme LAUMOND	Mme Sophie VERDEAU	Mme Liliane FERAUD
	Suppléant	M. Loïc MATARIN	M. Gérard ANGLADE	Mme Andréa REIS
CELLES	Titulaire	Mme Marina GIRABET	M. Maurice CLERC	M. Jacques PUNTIL
	Suppléant	Mme Charlotte BARILLET	M. Michel CONESA	M. Jérémy BARRILLET
CHATEAU-VERDUN	Titulaire	M. Christophe DANTHEZ	M. Marc BOMBAIL	Mme CALVET Stéphanie
	Suppléant	Mme Danièle GARCIA	M. Claude COLLET	Mme Catherine COOK
COS	Titulaire	M. Olivier FERRIES	M. Francis JOVE	Mme Katia FONT ép PRIETO
	Suppléant	Mme Françoise RODRIGUEZ	M. Philippe BLOT	M. Gérard GRAU
COUSSA	Titulaire	M. Serge DA SILVA	M. Christian BOUDENNE	Mme Christine WEBER
	Suppléant	M. Lilian MAURETTE	M. Florent CAPELLA	M. Arnaud AHFIR
CRAMPAGNA	Titulaire	Mme Tiphonie BONALDO	M. Stéphane BRECHET	Mme Vanessa LEMOINE
	Suppléant	M. Julien LACROIX	Mme Laëtitia VERDU	M. Arnaud CORNEL
DALOU	Titulaire	Mme Claudine SANCHEZ	M. André GAROLA	M. Jean-Luc BONNER
	Suppléant	Mme Marjorie BAQUE	M. René BONZI	Mme Catherine CARRENO
FERRIERES-SUR-ARIEGE	Titulaire	Mme Karine CABALLERO	Mme Martine ROUAIX	Mme Josette AUTHIER Vve LLOP
	Suppléant	M. Jean CASSAN	M. Nicolas ROQUES	M. Daniel MIRANDA
GANAC	Titulaire	M. Patrick BONNEFONT	Mme Monique DELRIEU	M. Laurent CLAEYS
	Suppléant	Mme Danielle ANTONELL	Mme Jany PERLA	Mme Mireille SABRIA
GARANOU	Titulaire	M. Patrick GRAU	Mme Josette ROUSSEL	M. Rolland ALAZET
	Suppléant	M. Tom PESCE	M. Guy DELEUIL	Mme Isabelle LEBERGER ép.CHATELET
GENAT	Titulaire	M. Clément CONTE	M. Jérémy ALLARD	M. Cyril MICHAUX
	Suppléant	Mme Gwenhaël MALABEUF	Mme Pascale LEPAGE	Mme Marie-Laure RIVIERE
GESTIES	Titulaire	M. Christian ALBERTI	M. Mathieu MARFAING	Mme Nadine LOUGARRE ép MARFAING
	Suppléant	M. Serge ABGRALL	Mme Lise MARFAING	Mme Magali FAUCHON
GOURBIT	Titulaire	M. Jean-Louis CONTE	M. Pierre-Jean HARTIG	Mme Tiffany RIVIERE
	Suppléant	Mme Claudie VEYSSIERE	M. Marc ESTEBE	M. Didier SALAT
GUDAS	Titulaire	Mme Eliane ALZIEU	Mme Chantal SERRES	Mme Alexandrine SANCHEZ
	Suppléant	M. Axel VAQUIE	M. Philippe BOTELLA	M. Hervé CATHALA
HERM (L')	Titulaire	M. Patrick POUECH	M. Gilbert DENJEAN	Mme Maud DARENNE
	Suppléant	M. Guillaume NIVALLE	Mme Sandrine LEJEUNE	M. Jean-François GOMEZ
HOSPITALET (L')	Titulaire	M. Max GASTON	M. Laurent MOREAU	Mme Joséphine KERSANI
	Suppléant	M. André-Marie ROBERT	M. Jarod CARDONNA	Mme Christine CATEIGNE
IGNAUX	Titulaire	M. Philippe ESTRADE	M. Jean COMMENGE	M. Rolland CALVEL
	Suppléant	M. Stéphane BARRE	Mme Mylène MAFFRE	M. Jean-Louis ELOY
ILLIER-LARAMADE	Titulaire	M. Patrick FONTAINE	M. Gilbert PERON	M. Christian TROLESE
	Suppléant	Mme Corinne VIDAL	M. Alain VIDAL	Mme Marie-Hélène RUFFIE
LAPEGE	Titulaire	M. Gérard CLAUSTRES	M. François CHARRIER	Mme Bernadette GUILHOT
	Suppléant	Mme Marie-France POULET	M. Jean-Pierre ROUZAUD	Mme RUFFIE Sylvie
LARCAT	Titulaire	Mme Corinne CARRIERE	M. Olivier RALU	Mme Catherine BONNANS
	Suppléant	M. Serge ROUBY	Mme Marie Dolores MOLINA	M. Eric BERTHOMIEU
LARNAT	Titulaire	M. Phillipe GONDAL	M. Aimé MATHE	M. René GOUZY
	Suppléant	Mme Céline BERGERON	Mme Marie-Christine VALADE	Mme Sophie LEPelletier
LASSUR	Titulaire	M. Eric DUCASSY	M. Robert THOMINOT	Mme Soline MAZINGUE
	Suppléant	Mme Dalia CARAPETA-AUGUSTO	M. Eric COMINGES	M. Jean-Jacques REGNIER
LERCOUL	Titulaire	M. Jacques GARCIA	M. Jean SALLES	M. Jean-Pierre CUMINETTI
	Suppléant	Mme Solange BENEDET	M. Martin LAFON	M. Emmanuel LAFON
LORDAT	Titulaire	M. Anthony GERVAIS	M. Augustin SICRE	M. Cédric MARCAILLOU
	Suppléant	Mme Marlène CAMPSE	M. Jean-Luc MARCAILLOU	Mme Annie RAUZY GORGUE

LOUBENS	Titulaire	Mme Josépha DELANGRE	Mme Nicole RAPHANEL	M. Serge SABATTIER
	Suppléant	M.Yves EYCHENNE	Mme Béatrice VIARD	M. Manuel GARCIA
LOUBIERES	Titulaire	M. Patrice SERVANT	M. Didier CALVET	M. David ESTEBE
	Suppléant	M. Daniel JEAN	Mme Sophie FABRE	Mme Sophie MARTY
LUZENAC	Titulaire	M. Etienne FOURTALIN	M. Jacques FLORENCE	M. Serge SIMONATO
	Suppléant	Mme Stéphanie PEDRO	M. Patrick FRAISSE	Mme Béatrice GOT
MALLEON	Titulaire	M. Nicolas COT	Mme Nadine DESPIS	M. Philippe CINTAS
	Suppléant	Mme Françoise BARTISSOL MARKIDES	Mme Bernadette BELLO	M. Jean-Paul MARKIDES
MERENS-LES-VALS	Titulaire	M. Jean-Pierre CABANAT	Mme Virginie VIDAL	Mme Marie-Pierre ARDOUREL
	Suppléant	Mme Myrienne SCHNEIDER	Mme Sylvie LINAMES	M. Patrick BARRES
MIGLOS	Titulaire	Mme Marie-Pierre DELHOTEL	Mme Aurele BOULANGER	Mme Odile GOUZY ép ROUZAUD
	Suppléant	M. Gérard SOUCHU	Mme Marie-Anne MASDIEU	M. Thierry DELBOSC
MIJANES	Titulaire	Mme Josette BLANC	M. Philippe MORENO	Mme Rachel AGUILERA
	Suppléant	M. Hervé HUG	M. Jean-Marc LAPEYRE	Mme Gisèle MARTY
MONTAILLOU	Titulaire	Mme Claire CALMONT	Mme Claudette CAPELLE	Mme Anne-Marie ROTH
	Suppléant	M. Vincent GARCIA	Mme Pascale SWETONIOWSKI	Mme Geneviève REDON
MONTEGUT-PLAUTAUREL	Titulaire	Mme Martine PAGES	Mme Annie RESPAUD ép LAGARDE	Mme Françoise FERLAY
	Suppléant	M. Serge GONCALVES CARVALHO	Mme Sylvie BELONDRADE	Mme Johana BERNASCONI
MONTOLIEU	Titulaire	M. Guy FREIXES	M. Joël BAILLIEUX	M. Frédéric BONNEIL
	Suppléant	Mme Sophie MOREIRA-BUQUET	M. Vincent FERNANDEZ	M. Edouard FREITAS
NIAUX	Titulaire	M. Julian GOSTEAU	Mme Brigitte OUSAIDEN	M. Denis ROUSSEAU
	Suppléant	M. Nicolas MOGENTALE	Mme Anne-Josèphe CARLIER	M. Mathieu GARCIA
ORGEIX	Titulaire	M. Christophe GEKIERE	M. Gérard AUTHIER	Mme Suzanne GAILLI
	Suppléant	M. Alain TOURRETTES	M. Joseph LASSUS	M. Jean-Pierre PERRY
ORLU	Titulaire	M. Jean-Marc MOUCHARD	Mme Geneviève AMIEL	Mme Fabienne BONREPAUX ép BERNARD
	Suppléant	M. Jean-Luc CASTEL	Mme Amélie AUBRUN	M. Loïc GALLOT
ORNOLAC-USSAT-LES-BAINS	Titulaire	Mme Micheline ESTEBE	M. José ANDRE	Mme Fabienne ESQUIROL
	Suppléant	Mme Nadine AURIAU	M. Jean-Claude SOUCARRE	Mme Nathalie DAUBAN
ORUS	Titulaire	M. Dominique DUSSOURD	M. Patrick PUECH	Mme Patricia PEREIRA
	Suppléant	M. Frank PEREZ	Mme Yveline CORBET	Mme Alice ROULLET
PECH	Titulaire	Mme Liliane CROUX	Mme Marie-Line MALNIS	M. Loïc SYLVESTRE
	Suppléant	M. Michel MAILHAC	Mme Chantal SUDRE	M. Raymond BUC
PERLES-ET-CASTELET	Titulaire	Mme Edwige BRENTEGANI	M. Christian SABATIER	Mme Mylène LIZE
	Suppléant	M. Thierry DUBOIS	Mme Catherine STACH	Mme Camille MARQUET
PLA (LE)	Titulaire	Mme Mélanie DUPIN	Mme Françoise BASTIE UTEZA	M. François NEGREL
	Suppléant	M. Clément COLL	Mme Simone BUSCAIL	Mme Marie-Thérèse UTEZA
PRADES	Titulaire	Mme Catherine ZALDUENDO	M. Jean DECRAMER	M. Cédric CAMPOS
	Suppléant	M. Pierre-Marie MILONE	M. Damien SCHMITT	M. Camille VERGE
PRADIERES	Titulaire	M. Daniel AUBERT	Mme Catherine LACOMME ép SOULA	M. Aurélien BUZIN
	Suppléant	Mme Laura BOUTINOT	Mme Lila POUJADE	M. Mathieu LAGARDE
PRAYOLS	Titulaire	M. Lionel GLINKA	M. Jean-Pierre MASSE	Mme Maryse GALY
	Suppléant	Mme Sandrine DE FREITAS ép SERRANO	Mme Raymonde SABATER	M. Jean-Luc FRAISSE
PUCH (LE)	Titulaire	M. Jean-Claude MIGINIAC	Mme Renée LE PRIOL	M. Didier PLA
	Suppléant	M. Gilbert LE PRIOL	Mme Augustine TOURNE	Mme Mireille MIGINIAC
QUÉRIGUT	Titulaire	M. Jacques LERAULT	Mme Louissette MIR	Mme Sylvie LOURENCO
	Suppléant	Mme Thérèse VIDAL	Mme Anny LERAULT	M. Christophe PAMIES
QUIE	Titulaire	Mme Valérie BERBE	M. Alain BILERI	Mme Mélanie GALY ép AMARDEILH
	Suppléant	Mme Catherine SCHELL	Mme Marie ALFAREZ	M. Eric D'ALMEIDA
RABAT-LES-TROIS-SEIGNEURS	Titulaire	Mme Lucie BARRET	M. Michel BARRIOS	Mme Cécile MAZZARIOL
	Suppléant	M. Philippe GABORIAUD	Mme Marie-Christine NERCAM-JAUZE	Mme Janick JANVIER
RIEUX DE PELLEPORT	Titulaire	Mme Geneviève STEIN	M. Jean-Marc NAUDY	Mme Hayet FORNILI
	Suppléant	Mme Florence GILLIS	Mme Diane ROUCH	M. Stéphane RUMEAU
ROUZE	Titulaire	Mme Monique CHOUVET	Mme Chantal SOLER	Mme Aurélie ANGLADE
	Suppléant	Mme Geneviève FERRER	Mme Josette MAGDALOU	M. André RABAT
SAINT-BAUZEIL	Titulaire	Mme Marie-Claude COUDERC	Mme Marie-Angèle ROUILLON	M. Denis CLARAC
	Suppléant	M. Philippe MIROUZE	M. Dorian MIROUZE	Mme Pauline MIROUZE

<b>SAINT-FELIX-DE-RIEUTORD</b>	Titulaire	Mme Audrey AUSTIN	Mme Sophie VUITON	M. Jean-Pascal ARANGUREN
	Suppléant	Mme Marie-Luce VARONA	M. Jean-Pierre TEULIERE	Mme Agnès BABY ép TANIÈRE
<b>SAINT-MARTIN-DE-CARALP</b>	Titulaire	M. Thierry LOUBET	M. Alain CAUJOLLE	Mme Magali COUZINET ép HERREROS
	Suppléant	M. Jean-Christophe THEISEN	Mme Christiane METGE	M. Jérôme BLAZY
<b>SAINT-PIERRE-DE-RIVIERE</b>	Titulaire	Mme Audrey SURRE	M. Paul-François AMARDEILH	M. André DOUMENC
	Suppléant	Mme Odile LAGARDE	Mme Maryline HANSOTTE	M. Alain AGUILA
<b>SAURAT</b>	Titulaire	Mme Angéline ROUSSEL	M. Guy FRAYSSINET	M. Jacques ESTEBES
	Suppléant	Mme Véronique PAGES	M. Jean-Marc MARROT	M. Olivier LELAUCH
<b>SAVIGNAC-LES-ORMEAUX</b>	Titulaire	M. Julien ROUZAUD	M. René VIGNOLLES	Mme Maryse TORRES ep COUTANCEAU
	Suppléant	M. Eric SICRE	M. José MIQUEL	Mme Audrey PIBOULEAU
<b>SEGURA</b>	Titulaire	M. Joël PIERNE	Mme Marie-Claire HAGUET	Mme Marie DUTHIL
	Suppléant	Mme Corinne CASSE	M. Cyril BOUSQUET	M. Stéphane CLERC
<b>SENCONAC</b>	Titulaire	M. Eric LOZANO	M. Claude PIQUEMAL-BOURDIE	M. Jean-Pierre SIREJOL
	Suppléant	M. Thomas CROSON	Mme Rosalind SMYTH	Mme Gisèle PUJOL
<b>SERRES-SUR-ARGET</b>	Titulaire	Mme Danièle CASSE	M. René SUBRA	Mme Marine CASSE
	Suppléant	M. Jacques VU-VAN	M. Guy CASSE	M. Jean-Pierre BONNEFONT
<b>SIGUER</b>	Titulaire	M. Jean-Noël LABATUT	M. Mathieu BOSCH	M. Laurent CLAUSTRÉS
	Suppléant	Mme Hélène SANSOT	M. Jacques JOSSERAND	Mme Marie-Paule MACCARIO ép OURGAUD
<b>SORGEAT</b>	Titulaire	M. David LEGER	Mme Yolande ROUSSEU	M. Mathias GUENEC
	Suppléant	Mme Marie MARTIN	M. Emmanuel FAUVET	Mme Marie-José FRAISSE
<b>SOULA</b>	Titulaire	Mme Michèle ARABEYRE ep. TOURENC	M. Bruno STINGLHAMBER	Mme Séverine NAVARRO
	Suppléant	Mme Roselyne MAURY	M. Paul DEVLAMYNCK	M. Joel LEFORESTIER
<b>SURBA</b>	Titulaire	Mme Sonia FOURNIE	M. Bernard JOUVIN	Mme Monique LIEURES
	Suppléant	M. Dominique AMARDEILH	Mme Claire-Joëlle BANOILLO	Mme Marie-Claude SEGUELA
<b>TIGNAC</b>	Titulaire	M. Cyril BARDIN	M. Didier VALAT	M. Jean-Pierre TOUSSAINT
	Suppléant	Mme Francine DURAND	Mme Christiane SADRAN	Mme Sandrine GER
<b>UNAC</b>	Titulaire	Mme Cécile POMIER	Mme Marie HENRIQUES	Mme Laurette URENA
	Suppléant	Mme Hélène VAQUIE	M. Eric LAURENT	M. Manuel ARAUJO
<b>URS</b>	Titulaire	Mme Liliane SARRERE	Mme Marie-Hélène DELBOSC	Mme Marianne BAUDON
	Suppléant	M. Olivier DELBOSC	M. Christian MAGES	M. Jean-Claude TARTIE
<b>USSAT</b>	Titulaire	Mme Marie-France PALANCADE ép PROTTI	Mme Anne-Sophie COURNEDE	Mme Patricia GONCALVES
	Suppléant	M. Gil BLASCO	M. Jean-Jacques MOMI	Mme Françoise PAILHAUGUE ép ROUJAS
<b>VAL-DE-SOS</b>	Titulaire	Mme Emeline PALMA	M. Georges MANENT	Mme Chantal ARNAL
	Suppléant	M. Ludovic JOBKES	M. Jacques RUFFE	M. Louis DAYDE
<b>VAYCHIS</b>	Titulaire	M. Pierre RAMON	Mme Josiane POU CET	Mme Corinne VOINOT
	Suppléant	M. Christian CHAMPOUSSIN	M. Alain OUSTRIC	M. Philippe POU CET
<b>VEBRE</b>	Titulaire	M. Benjamin LUIZ	Mme Marie-Pierre VIOT	Mme Amélie PALISSE
	Suppléant	M. Julien ROLET	Mme Hélène BONNANS	M. Franck BALVEURE
<b>VENTENAC</b>	Titulaire	M. Christophe CABANIE	Mme Colette GOMIERO	M. Christian SABATIE
	Suppléant	Mme Mélanie JACQUEMIN	M. Didier VIDAL	Mme Isabelle DEMALVOISINE
<b>VERDUN</b>	Titulaire	M. Jean-Pierre RAYNEAU	M. Annie JALABERT	Mme Elisabeth MIROUZE ep LEBOEUF
	Suppléant	M. Jean-Pierre DOUMENS	M. Fabrice DERACHE	M. Joaquim RODRIGUES
<b>VERNAJOUL</b>	Titulaire	M. Alain HOARAU	M. François CHARRIER	M. Jordan DA CUNHA
	Suppléant	M. Thierry ROUAN	M. Jean-Pierre ANGLADE	Mme Marie-Madeleine RUMEAU
<b>VERNAUX</b>	Titulaire	Mme Patricia LAHAYE	M. Raphaël VANDERVALK	M. Christophe GALIN
	Suppléant	Mme Maëla REIG	Mme Françoise GUICHARD	M. Laurent BASAIA
<b>VIRA</b>	Titulaire	M. Gilles BERDOT	Mme Claire LUGAN	M. Francis PALACIO
	Suppléant	Mme Sylvie CAVICCHI-CABEZOS	Mme Emilie CLAUZET	M. Olivier VINOUBE

Annexe à l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2020  
COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

COMMUNE	TITULAIRE/SUPPLEANT	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
<b>FOIX</b>	Titulaire	M. Jean-Paul ALBA	M. Jérôme AZEMA	Mme Agnès LECLERC
	Suppléant	Mme Michèle PORTET	Mme Anne-Sophie TRIBOUT	M. Fabien COLLIN
	Titulaire	M. Francis AUTHIE		
	Suppléant	Mme Marie-Pierre ROUSSE		
	Titulaire	Mme Catherine DUBUISSON		
<b>MERCUS-GARRABET</b>	Suppléant	M. Vincent ALVAREZ		
	Titulaire	M. Auguste PEREIRA	Mme Anna PAZ	
	Suppléant			
	Titulaire	Mme Patricia SAUMANDE	M. Jean-François FONQUERGNE	
	Suppléant			
<b>MONTGAILHARD</b>	Titulaire	M. Christophe ALAUZET		
	Suppléant			
	Titulaire	M. Guillaume MAURY	M. José RAMOS	
	Suppléant	M. Eric AYTER		
	Titulaire	Mme Elisa BARBONE	Mme Sylvie ROMEU	
<b>SAINT JEAN DE VERGES</b>	Suppléant	M. Lionel MAGALHAES		
	Titulaire	M. Denis MIRAGLIA		
	Suppléant	Mme Charlotte GERAUD		
	Titulaire	Mme Joelle SABATIER	Mme Brigitte FONTAINE	
	Suppléant	M. Daniel AUZIE		
<b>SAINT PAUL DE JARRAT</b>	Titulaire	Mme Corinne GAYRARD	Mme Carole GERMAIN GUICHOU	
	Suppléant	M. Ernest JORGE		
	Titulaire	M. Jean-Pierre BOVIO		
	Suppléant	Mme Luce RAMEIL		
	Titulaire	Mme Laetitia MOIOLA	M. Philippe ACED	
<b>TARASCON-SUR-ARIEGE</b>	Suppléant	M. Christian MILESI		
	Titulaire	M. Alain ROUVIERE	Mme Sophie MITRECEY	
	Suppléant	Mme Marie-José MAESTRE		
	Titulaire	Mme Catherine CARALP		
	Suppléant	M. Jean-Paul ENSALES		
<b>VARILHES</b>	Titulaire	Mme Floria GENTIL	Mme Florence CORTES	
	Suppléant			
	Titulaire	Mme Elisabeth BOUSQUIE	M. LAGUERRE Georges	
	Suppléant			
	Titulaire	M. Antoine VINHAS		
<b>VERNIOLLE</b>	Suppléant			
	Titulaire	M. Pierre ROUMIEU	M. Marcel LOPEZ	
	Suppléant			
	Titulaire	Mme Nadine METGE	Mme Gisèle ROUCH ép FOURMONT	
	Suppléant			
<b>VERNIOLLE</b>	Titulaire	M. Jean-Luc MAURAT		
	Suppléant			
	Titulaire	M. Gérard ROGGERO	Mme Nathalie AUTHIE	
	Suppléant			
	Titulaire	Mme Geneviève PAULY	M. Cédric MUNOZ	
<b>VERNIOLLE</b>	Suppléant			
	Titulaire	M. Patrick RAMOS		
<b>VERNIOLLE</b>	Suppléant			
	Titulaire			



# PRÉFET DE L'ARIÈGE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

PRÉFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la réglementation

Affaire suivie par Pascale RIBAT  
Tél : 05.61.02.10.41  
Courriel : [pascale.ribat@ariege.gouv.fr](mailto:pascale.ribat@ariege.gouv.fr)

Foix, le 16 décembre 2020

Arrêté préfectoral portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Foix

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de Mme Sylvie DANIELO-FEUCHER en qualité de préfète de l'Ariège ;

Vu les propositions des maires des communes de l'arrondissement de Foix ;

Vu les ordonnances de désignation des représentants par le président du tribunal judiciaire de Foix ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans après le renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège:

## A R R Ê T E

### Article 1 :

Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

### Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Pour la préfète et par délégation  
Le secrétaire général

Stéphane DONNOT

Pamiers, le 12 janvier 2021

Arrêté préfectoral portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Pamiers

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de Mme Sylvie DANIELO-FEUCHER en qualité de préfète de l'Ariège ;

Vu le décret du 16 septembre 2020 nommant Madame Stéphanie LEFORT sous-préfète de l'arrondissement de Pamiers ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 09-2020-12-14-019 du 14 décembre 2020 portant délégation de signature à Madame Stéphanie LEFORT, sous-préfète de l'arrondissement de Pamiers ;

Vu les propositions des maires des communes de l'arrondissement de Pamiers ;

Vu les ordonnances de désignation des représentants par le président du tribunal judiciaire de Foix ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans après le renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Mme la sous-préfète de Pamiers :

## A R R Ê T E

### Article 1 :

Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

### Article 2 :

La sous-préfète de Pamiers et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Pour la préfète et par délégation  
La sous-préfète

Signé : Stéphanie LEFORT



COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VI

Communes	Cantons	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal judiciaire
AIGUES-VIVES	MIREPOIX	M. Pierrick RUIZ Suppléant : M. Sébastien TISSEYRE	Mme Eva GARCIA Suppléante : Mme Jeanine PUERTO	M. Ludovic MONS Suppléant : M. Nicolas ANTINI
AIGUILLON	PAYS D'OLMES	M. Hervé DANJOU Suppléant : M. Alain DUCHESNE	M. Michel ROUGE Suppléante : Mme Elisabeth BOYER-MOULIS	M. Alain CAUBET Suppléant : M. Wilfried GADAL
ARVIGNA	PAMIER 2	M. Julien GIRET Suppléant : M. Guillaume ARNAUD	M. Louis LATRILLE Suppléante : Mme Josette JAMBORT épouse JEANDOT	M. Christophe PAGLIARINO Suppléante : Mme Manon ZERVOS
BASTIDE DE BOUSIGNAC	MIREPOIX	M. Maxime RAZAT Suppléant : M. Julien ROMAN	M. Sébastien DELPOZO Suppléant : M. Florian REY	Mme Patricia LABATUT Suppléante : Mme Caroline BOUILLEAU
BASTIDE DE LORDAT	PORTES D'ARIEGE	Mme Claire DURAND Épouse GIL Suppléant : M. Xavier ALLAIN	M. Régis RAMELA Suppléante : Mme Amélie CUVILLIER	Mme Céline SARRAIL Épouse COT Suppléant : M. Guislain CHARRIE
BASTIDE SUR L'HERS	MIREPOIX	Mme Carole DELPECH Suppléant : M. Steve WYREMSKI	M. Patrick FERRIE Suppléante : Mme Christiane MARTIN épouse DUMONTOUX	Mme Gaëlle CERDAN Suppléant : M. Yannick BOUNHORE
BELESTA	PAYS D'OLMES	M. Bernard TISSEYRE	M. Bernard ORTUNO Suppléante : Mme Isabelle LUGAGNE	M. Marc MESPLIE Suppléante : Mme Charlene RAMOS
BELLOC	MIREPOIX	M. Pascal ROULIN	M. Joël NOBILEAU Suppléant : M. Bernard CAVAILLEZ	Mme Fabienne BERNARD Suppléante : Mme Josette MIRC
BENAGUES	PAMIER 1	M. Serge GARCIA Suppléant : M. Christophe BAUZOU	M. Sylvain DANES Suppléant : M. Eric AUDOUY	Mme Sylviane MARCHAND Suppléant : M. Francis ESTOUP
BENAIX	PAYS D'OLMES	Mme Kelly ROBIN Épouse JADAO DE AZEVEDO Suppléante : Mme Laëtitia FENECH	M. Guy POMIES Suppléante : Mme Corinne ESTEBE	Mme Béatrice CONTAT Suppléante : Mme Régine SABATIER épouse COURSET
BESSET	MIREPOIX	Mme Nathalie CASANOVAS Suppléante : Mme Sylvie LE PARC	Mme Martine ROUCHE Suppléant : M. Franco ARNAUD	M. Philippe ALIBERT Suppléante : Mme Nicole GROUZELLE
BEZAC	PAMIER 1	Mme Julie MAILHOL Suppléant : M. Hugues MASSOUTIER	Mme Josiane BORDENAVE Épouse ARIGNO Suppléante : Mme Danielle MARTY épouse DUBOIS	M. Cédric EYCHENNE Suppléant : M. Sébastien COT
BONNAC	PORTES D'ARIEGE	M. Patrice LABORDE Suppléante : Mme Sandra QUEROL	M. Philippe AGUILLON Suppléant : M. Jean-François PECH	M. Michel RIEU Suppléant : M. Robert FAUX

ANNEXE I A L'ARRETE PREFECTORAL DU 12 JANVIER 2021  
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Communes	Cantons	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal judiciaire
BRIE	PORTES D'ARIEGE	M. Lilian MIROUZE Suppléante : Mme Céline DUPUY	Mme Patricia LEOTARD Suppléant : M. Philippe GAIL	Mme Isabelle BOUVRY Suppléante : Mme Marie-Laure PHILIP
CAMON	MIREPOIX	M. Balder DEMOYER Suppléant : M. Mathieu MILANESE	Mme Marine DUMAY Suppléante : Mme Charlotte LE CAM	M. David EYCHENNE Suppléante : Mme Lotte WAUTERS
CANTE	PORTES D'ARIEGE	M. Sébastien CATHALA Suppléant : M. Philippe BISOGNIN	M. Emmanuel CHEMINEAU Suppléant : M. Hubert MOLL	Mme Françoise ECHEYNE Suppléante : Mme Wendy BURG
CARLA DE ROQUEFORT	PAYS D'OLMES	Mme Héléne ROLDAN Suppléante : Mme Annick ROCHE	M. Charles BALLY Suppléante : Mme Dominique ANGLADE Epouse TOLOSA	Mme Marie-Hélène VERGE Suppléant : M. Bernard ROCHE
CARLARET (LE)	PAMIER 2	M. Gilbert BONS Suppléant : M. Jean-Michel GUILLOT	M. Marc MOIZET Suppléante : Mme Eliette SOULA Epouse TEYCHENNE	Mme Jacqueline PEDOUSSAT Epouse PATAU Suppléante : Mme Dominique LACOURT Epouse PAXION
CAZALS DES BAYLES	MIREPOIX	M. Jérôme BERNARD Suppléant : M. Eric MILLET	Mme Françoise VERGEZ Suppléant : M. Stéphane DOUET	M. François ROUSSEL Suppléant : M. Philippe SICARD
COUTENS	MIREPOIX	M. Alain AMOUROUX Suppléante : Mme Nadège FREMON	M. Félix PATOU Suppléant : M. Ali BENCHADI	M. Benoît BARRERE Suppléant : M. Jean-Pierre FREMON
DREUILHE	PAYS D'OLMES	M. Didier MIR Suppléante : Mme Josiane CASSAGNAUD	Mme Katia TOUSTOU Suppléant : M. Eloi DELBOSC	Mme Claudie VIDAL-EYCHENNE Suppléante : Mme Nelly PASTOR-BESNARD
DUN	MIREPOIX	M. Sébastien HARAUT Suppléant : M. Alexis VARUTTI	M. Joël MARTY Suppléante : Mme Paulette SANCHEZ	Mme Michelle VIEU Suppléante : Mme Sonia PERSCHKE
ESCLAGNE	MIREPOIX	M. Jean-Luc REBOLLAL	Mme Adeline BERENGER Epouse LABATUT Suppléant : M. Claude DEJEAN	Mme Josiane FEVRIER Epouse SLAMI Suppléante : Mme Geneviève CATHALA épouse MICO
ESCOSE	PAMIER 1	M. Patrick LABBE Suppléante : Mme Virginie FERRAFIAT Epouse BOUDENNE	Mme Laurence ZANET Suppléant : M. Jean DELBREIL	Mme Jacqueline MARTY Suppléant : M. Nicolas FERRAFIAT
ESPLAS	PORTES D'ARIEGE	Mme Marie LOZE Suppléant : M. Didier MIROUZE	M. Didier DUPRE Suppléante : Mme Séverine BRETON	Mme Anne-Sophie PRADEL Suppléant : M. Philippe MAURY
FOUGAX ET BARRINEUF	PAYS D'OLMES	M. Henri MUNOZ Suppléante : Mme Ghislaine POIRRIER	Mme Evelyne TRANI Suppléant : M. Tony GARCIA	M. André LAFFONT Suppléante : Mme Marie-Josette GRAULLE Epouse TOUGES

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Communes	Cantons	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal judiciaire
FREYCHENET	PAYS D'OLMES	Mme Marie-Bénédicte FERTE Suppléante : Mme Elise DESSANDIER	M. Jean-Marc BOUICHOU Suppléant : M. Jean-Marc ESCRIVA	M. Eric MATA Suppléant : M. Padma ROY
GAUDIES	PORTES D'ARIEGE	M. Jean-Sylvain GAISSET Suppléante : Mme Sabine LANGLAIS	M. Yvon TANGUY Suppléant : M. Alain BASCANS	M. Bernard CALMONT Suppléant : M. Norbert COMBES
ILHAT	PAYS D'OLMES	Mme Vérena STEINBAUER Suppléante : Mme Nathalie HUBERT	M. René NADAL Suppléante : Mme Bernadette PIQUEMAL	Mme Catherine ROUDAUT Suppléant : M. Jean-Philippe LACASTA
ISSARDS (LES)	PAMIER 2	M. Laurent EYCHENNE Suppléante : Mme Sandra BONAVIA	Mme Ariane PLARD Suppléante : Mme Carole POUECH	Mme Isabelle LEGRAND Épouse CHERAFA Suppléante : Mme Annie ROBERT
JUSTINIAC	PORTES D'ARIEGE	M. Sébastien DELAURIÉS Suppléant : M. Jean-Michel ECHENNE	M. Pierre SALUDAS Suppléant : M. Mickael BAGES	Mme Elodie VIGNOLES Suppléant : M. Sébastien VALLES
LABATUT	PORTES D'ARIEGE	M. Jean PEDOUSSAUD Suppléante : Mme Aude PLANSON Épouse CARTAILLAC	Mme Maguy ESPLAS Suppléante : Mme Nathalie LESUR Épouse BALARD	Mme Sophie LE COJAN Épouse DENOS Suppléante : Mme Marine DENOS
LAGARDE	MIREPOIX	M. Laurent CHAUBET Suppléant : M. Sébastien BOULBES	M. Gérard GALY Suppléant : M. André ROUFFY	M. Cédric COMBES Suppléant : M. Joël BAUZOU
LAPENNE	MIREPOIX	M. Stéphane HERRISON Suppléante : Mme Marie DELALLEAU	Mme Odile LAURENS Suppléante : Mme Ginette MICHEL	M. Eric PALMADE Suppléante : Mme Céline MIROUZE
LERAN	MIREPOIX	Mme Corinne CHAUSSONET-PONS Suppléant : M. Philippe VAGAGGINI	M. Henri BARROU Suppléant : M. Max TIGNOL	Mme Nelly BARON Suppléant : M. Thierry SUBRA
LESCOUSSE	PAMIER 1	M. Serge ADELLACH Suppléante : Mme Martine FABRE	M Francis PUJOL Suppléant : M. Noël SERIS	M. Alain LACOSTE Suppléant : M. Morgan DUTHOIT
LESPARROU	PAYS D'OLMES	Mme Marie-Rose BASTIE Suppléante : Mme Laurianne BARAT	Mme Claudine POIRSON Épouse PEUVREL Suppléante : Mme Micheline DAUBRY Épouse GUINOT	M. Jean-Claude SICRE Suppléante : Mme Marie-Françoise BUENO
LEYCHERT	PAYS D'OLMES	M. Roeland VOS Suppléant : M. Jérémy PAUCHET	Mme Elisabeth ARSEGUEL Suppléante : Mme Fany PERSONNAZ	M. Alain PASQUEREAU Suppléant : M. Alexis ESTAQUE
LIEURAC	PAYS D'OLMES	M. Dorian FAIGT Suppléante : Mme Stéphanie DUMOUTET	M. Joseph PHILIPPE Suppléante : Mme Geneviève MIONI	Mme Audrey CABIE Suppléante : Mme Elisabeth MARBOEUF

ANNEXE I A L'ARRETE PREFECTORAL DU 12 JANVIER 2021  
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Communes	Cantons	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal judiciaire
LIMBRASSAC	MIREPOIX	M. Olivier SAVY Suppléante : Mme Valérie VAN LOO	M. Alain SAUZET Suppléante : Mme Emeline LEQUEUX	M. Christian TIGMOL Suppléant : M. Gilles LEFRANCOIS
LISSAC	PORTES D'ARIEGE	Mme Aurélie MASCARENC Suppléante : Mme Nadine GOMEZ-BARRAU	M. Cédric DETROIS Suppléante : Mme Lucette GAGET Épouse FORESTELLO	M. Claude BOISDON Suppléante : Mme Raymonde COURTHIEU
LUDIES	PAMIER 2	M. Stéphane CALERO Suppléante : Mme Cécile BARBAZA	Mme Emilie GRANIER Épouse LAVERGNE Suppléant : M. Bruno MACHELIER	Mme Nathalie SIAUZAC Suppléante : Mme Myriam DESCOINS
MADIERE	PAMIER 1	M. Guy LOZE Suppléante : Mme Sylvie DUMALIN	Mme Eliane LOZE Suppléant : M. Jean-Christophe PAZZOTTU	M. Jean-Marc FRANCOIS Suppléante : Mme Claudette LOPEZ
MALEGOUDE	MIREPOIX	Mme Sabine GIOVAGNOLI Épouse LOPEZ Suppléant : M. Gilles GEFFRE	Mme Marie-Ange DANJARD Suppléante : Mme Christine RIGOLLIER	Mme Céline GEFFRE Suppléant : M. Benoît ZANATTA
MANSES	MIREPOIX	M. Philippe FERRAND Suppléante : Mme Joëlle BUKZIN	M. Bernard LAMANA Suppléante : Mme Arlette PAPI Épouse CUQ	Mme Catherine DAMIEN Suppléante : Mme Céline CANAL
MAZERES	PORTES D'ARIEGE	M. Christian ESTRADE Suppléant : M. François GOURMANDIN	Mme Josiane ZANIN Suppléant : M. Pierre DEVILLE	Mme Marie-Bernadette CHAMPEAUX Suppléant : M. Sébastien GUILLEMAT
MONTAUT	PORTES D'ARIEGE	Mme Bernadette GIANESINI Suppléant : M. William WEISSGERBER	M. Claude MONDIN Suppléante : Mme Monique GAGNEUX	Mme Céline GIANESINI Suppléant : M. Franck HERRMANN
MONTBEL	MIREPOIX	M. Dominique RICHARD Suppléant : M. Valentin PETRINI	M. Hervé MACE Suppléante : Mme Sophie JACQUES DE DIXMUDE.	Mme Claude FRESSONNET Suppléant : M. Arnaud ESSERTEL
MONTFERRIER	PAYS D'OLMES	M. Soukhanh BACCAM Suppléante : Mme Isabelle ECHEGOYEN	M. Gérard AUGE Suppléant : M. Daniel GOS	M. Alain CLANET Suppléante : Mme Annie PASCUAL-HA
MONTSEGUR	PAYS D'OLMES	Mme Camille ARGIRAKIS Suppléant : M. Charlie OLIVIER	Mme Geneviève VIDAL Suppléante : Mme Chantal AUDABRAM	Mme Mauricette COSTES Épouse AUGE Suppléante : Mme Maggy BRIOLE Épouse GORY
MOULIN-NEUF	MIREPOIX	M. Bernard CRAISSAT Suppléant : M. Jean-François BLAYAC	Mme Yvonne BERTRAND Suppléant : M. Robert RAYNIER	M. Francis COSTES Suppléant : M. Maurice PANONT
NALZEN	PAYS D'OLMES	M. Séverin MORENO Suppléante : Mme Georgette BAROU	M. Jean-Paul DELTEIL Suppléant : M. Maurice BRU	M. Salvador GRELLA Suppléante : Mme Elisabeth ZANONI

ANNEXE I A L'ARRETE PREFECTORAL DU 12 JANVIER 2021  
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Communes	Cantons	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal Judiciaire
PEREILLE	PAYS D'OLMES	M. Pierre FERRAND Suppléante : Mme Yvette ENGOULEVENT	M. Georges SANCHEZ Suppléant : M. Gérard CLAUSTRÉS	M. Marc GERMAIN Suppléant : M. Renélien ENGOULEVENT
PEYRAT (LE)	MIREPOIX	M. Loïc SARDA Suppléante : Mme Nadège DA SILVA	M. Serge MICHAU Suppléant : M. Jérôme FONTANEAU	Mme Vanessa MANCINI Épouse COMBES Suppléant : M. Jérôme BOUCHET
PRADETTES	MIREPOIX	Mme Anne BLAZY Suppléant : M. Christian CARLOTTI	Mme Hélène HUGUET Épouse DOUTERLUINGNE Suppléante : Mme Marie-Chantal SOUM	M. Jean-Marc CARLOTTI Suppléante : Mme Clara STEINER
PUJOLS (LES)	PAMIER 2	Mme Olivia LAVAIL Suppléant : M. Christophe NOUGUIER	M. Claude CAILHAVA Suppléante : Mme Catherine DUGES	M. Alain DEDIEU Suppléant : M. Jean FAURE
RAISSAC	PAYS D'OLMES	M. Jacques HATO Suppléant : M. Frédéric PLANA	M. Bernard ESQUIROL Suppléant : M. Marc SABATIER	M. Cédric CASSAGNAUD Suppléante : Mme Bénédicte PEREZ
REGAT	MIREPOIX	Mme Véronique ROUCH Suppléante : Mme Hélène CLARAC	M. Serge DURY Suppléant : M. Sébastien CASTEL	M. Latsi CORBEL Suppléant : M. Axel ROULIN
RIEUCROS	MIREPOIX	M. Michel FLOUROU Suppléant : M. Lionel GAILLOT	Mme Colette PEYRE Suppléant : M. Pierre DELAUNAY	Mme Valérie ANSELME Suppléante : Mme Stéphanie MAUREL
ROQUEFIXADE	PAYS D'OLMES	M. Paul PERILHOU Suppléante : Mme Eveline FATIER	Mme Laëtitia SICRE Suppléante : Mme Marie-Thérèse RUMEAU	M. Lilian CORMERAIS Suppléante : Mme Françoise SABATIER
ROQUEFORT LES CASCADES	PAYS D'OLMES	Mme Aurélie ANNE Suppléante : Mme Maryline GUIDOLIN	Mme Rosa DELREY Suppléant : M. Yoan SOLANA	M. Nicolas PAYRE Suppléante : Mme Patricia BELMONTE
ROUMENGOUX	MIREPOIX	Mme Véronique LEONARD Suppléant : M. Pierre LAGET	Mme Claude MONTANE Épouse FABRE Suppléant : M. Yves LAFONT	Mme Claire LAGET Suppléante : Mme Nadine ARIBAUD SANCHEZ
SAINT AMADOU	PAMIER 2	Mme Anie LOZE Épouse DERCAMP Suppléante : Mme Jocelyne PIQUEMAL	M. Christian MEILLON Suppléant : M. Christian EYCHENNE	Mme Josiane MATHE Épouse LOUBET Suppléant : M. Stéphane MAGRO
SAINT AMANS	PAMIER 1	Mme Marie-Annie BORT Épouse MILHORAT Suppléant : M. Bernard RIEU	Mme Séverine CYRICI Épouse ALARD Suppléante : Mme Stéphanie BOURDEAU	Mme Annie BACQUIE Suppléant : M. Laurent LEVILLAYER
SAINT FELIX DE TOURNEGAT	MIREPOIX	Mme Colette SONNAC Suppléante : Mme Chloé MATHURIN	M. Alain LAGUERRE Suppléante : Mme Audrey LEPITRE	M. Jean-Paul BUTKIEWICZ Suppléant : M. Gérard HIGEL

ANNEXE I A L'ARRETE PREFECTORAL DU 12 JANVIER 2021  
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Communes	Cantons	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal judiciaire
SAINT JEAN D'AIGUES VIVES	PAYS D'OLMES	M. Antoine TELLEZ Suppléante : Mme Véronique WARKIN-PARADIS	Mme Mireille CLANET-GRAUBY Suppléante : Mme Rose-Marie PEREIRA-NEGRE	M. Francis ARCENS Suppléant : Jean-Noël DUPONT
SAINT JULIEN DE GRAS CAPOU	MIREPOIX	M. Cédric VILLEMUR Suppléante : Mme Marie-Agnès LETRAUBLON	Mme Agnès ALLOATI Suppléante : Mme Cindy SERRES	Mme Béatrice MOREY Suppléante : Mme Sandrine AUDABRAM
SAINT MARTIN D'OYDES	PAMIER 1	M. Benoît GAUTHIER Suppléant : M. Cyril MARTY	M. Pierre ATANET Suppléant : M. Marc AUBERT	M. Alain CANTIE Suppléant : M. Patrick GALY
SAINT MICHEL	PAMIER 1	M. Michel SOULA Suppléant : M. Eric EYCHENNE	Mme Camille TRUCHI Suppléante : Mme Justine FREYCHE	M. Johann RICHET Suppléante : Mme Isabelle VIDAL
SAINT QUENTIN LA TOUR	MIREPOIX	M. Michel DAPOT Suppléante : Mme Marie-Line AUDABRAM	Mme Nicole GHILARDI Suppléant : M. Alain BELUET	Mme Elodie COLERA Suppléant : M. Michel DESMET
SAINT QUIRC	PORTES D'ARIEGE	M. Bruno PONCELET Suppléant : Mme Pascale PEDOUSSAUD	M. Gérard RENAUD Suppléant : M. Pierre SUDERIE	M. Jean-Claude DEJEAN Suppléante : Mme Juliette LANTA
SAINT VICTOR ROUZAUD	PAMIER 1	Mme Sandrine EVRARD Suppléant : M. Noël COMBES	Mme Nadine CARRETIER Suppléant : M. Jean-Christophe SANS	Mme Danièle DOMAS Épouse COIFFARD Suppléant : M. Claude DELRIEU
SAINTE FOI	MIREPOIX	Mme Danièle ASENSIO Suppléante : Mme Florence GAILLARD	Mme Chantal PEUGNET Suppléant : M. Gilbert ASENSIO	M. Hervé SOULES Suppléante : Mme Sabine SAUTJEAU
SAUTEL (LE)	PAYS D'OLMES	M. Mikaël BEAUMONT Suppléant : M. Guy CAZENAVE	Mme Gaëtane SIMOENS Suppléante : Mme Chantal TANIÈRE	M. Jean-Pierre BONDUELLE Suppléant : M. Bernard BERTEIL
TABRE	MIREPOIX	Mme Mireille TISSEYRE Suppléant : M. Pierre CARPENTIER	M. Denis TEULIE Suppléante : Mme Brigitte ESCANDE	Mme Marie-José DURAN Suppléant : M. José PORTICHUELO
TEILHET	MIREPOIX	Mme Aude DELAGE Suppléante : Mme Katia MARIA	Mme Magalie DAYNA Suppléant : M. Jean-Pierre AMIEL	M. Raymond KAPFER Suppléante : Mme Dominique CAZALOT
TOUR DU CRIEU (LA)	PAMIER 2	Mme Anne-Marie LAPASSET Épouse BERTRAND Suppléant : M. Erick HUOT-MARCHAND	M. Lucien LOTIS Suppléant : M. Henri GOUZY	Mme Nadine AMOUREUX Épouse CAYSSAC Suppléant : M. Sylvain AUGNET
TOURTROL	MIREPOIX	Mme Sophie CABAL Suppléante : Mme Séverine MENASSE	M. Paul SOULA Suppléant : M. Vincent PEREZ	Mme Maryse NAVARRO Suppléant : M. Michel MAZET

ANNEXE I A L'ARRETE PREFECTORAL DU 12 JANVIER 2021  
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS  
COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Communes	Cantons	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal judiciaire
TREMOULET	PORTES D'ARIEGE	Mme Delphine ZIANE Suppléante : Mme Céline MARCHAND	Mme Presilia ANGELO Suppléant : M. Stéphane MASSAT	Mme Carine CALCET Suppléante : Mme Nicole ROUJA
TROYE D'ARIEGE	MIREPOIX	Mme Ariette ROMERA Suppléante : Mme Marie-Christine ROUZAUD-PICCOLI	Mme Stéphanie BAUDRU Suppléant : M. Christophe BASSET	M. Michel ALVAREZ Suppléant : M. Nicolas MORANTE
UNZENT	PAMIER 1	M. Jean VICAIRE Suppléant : M. Frédéric PETIT	M. Francis CANSEL Suppléante : Mme Anaïs PEREZ	M. Eric CHARRIER Suppléante : Mme Sylvie PETITJEAN-MOULTSON
VALS	MIREPOIX	M. Julien MIEL	M. Serge ALARY Suppléante : Mme Gisèle DUPEYRE (BARTHES)	Mme Gisèle TREMEGES Suppléant : M. Gino GIL-GARCIA
VERNET (LE)	PORTES D'ARIEGE	M. Yves DELRIEU Suppléante : Mme Christiane FUMANAL	M. Jack LAMOTTE Suppléant : M. Gilbert LANDES	M. Denis LAFON Suppléante : Mme Corine FONTEZ
VILLENEUVE D'OLMES	PAYS D'OLMES	Mme Mauricette MARIS Épouse BORIOS Suppléante : Mme Blanche GIUPPONI Épouse ALMAYRAC	M. Axel AUTHIE Suppléante : Mme Raymonde DENJEAN épouse ANDRY	M. Quentin ROUX Suppléante : Mme Laëtitia MERONO
VILLENEUVE DU PAREAGE	PORTES D'ARIEGE	M. Mickaël METGE Suppléante : Mme Elisabeth BALANÇA	Mme Christine BARTHE épouse ALOZY Suppléante : Mme Myriam VITRANT épouse GOMES	Mme Aline CLARAC Suppléant : M. Tom VERGNES
VIVIES	MIREPOIX	Mme Catherine BONTEMS Suppléant : M. Vincent MARS	M. Cyril PERRIN Suppléante : Mme Céline TRUJILLO (KERISIT)	M. Thomas ADELL Suppléante : Mme Nathalie AVRIL





## Annexe II à l'arrêté préfectoral du 12 janvier 2021

## COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
LAROQUE-D'OLMES	PAYS D'OLMES	Mme Pierrette GUTIEREZ Mme Marie-Claude GRAUBY M. Yves LE LEANNEC	M. William SAYDAK	M. Lucas GRACIA
LAVELANET	PAYS D'OLMES	Mme Cécile GRAU M. Raymond MIQUEL M. Corrado RANGHELLA	M. Xavier PINHO TEIXEIRA Mme Pascale DOMEK	
MIREPOIX	MIREPOIX	M. Jacques ESCANDE Mme Evelyne CHARRASSE Mme Véronique GARRIGUES  Suppléant(e)s : Mme Mylène ROUCH M. Nicolas COMTE M. Stéphane BOURDONCLE	M. Laurent GIROUSSE  Suppléante : Mme Marie-Françoise ALBAN	M. Jean-Luc PEISER
PAMIER	PAMIER 1	Mme Martine GUILLAUME M. Henri UNINSKI Mme Véronique PORTET  Suppléant(e)s : M. Gérard BORDIER M. Patrice SANGARNE Mme Annabelle CUMENGES	M. Jean GUICHOU  Suppléante : Mme Clarisse CHABAL-VIGNOLES	M. Daniel MEMAIN  Suppléante : Mme Michèle GOULIER
SAINT-JEAN-DU-FALGA	PAMIER 1	Mme Sabine BERGE M. Frédéric RAGNE Mme Pauline BOURGADE	M. Guy DECOUPIGNY Mme Marion ZIMBLER	
SAVERDUN	PORTES D'ARIEGE	Mme Régine PELOUS M. Bernard DOUMENQ M. Jean-Claude SEGUELA  Suppléant(e)s : M. Christophe SALVAYRE M. Patrick MASSAT Mme Régina GRANENA	Mme Nadine BORIES Mme Nadine BESSE  Suppléants : M. Jacques MIQUEL M. Olivier NUNEZ	

Foix, le **23 DEC. 2020**

Arrêté préfectoral portant renouvellement d'agrément en tant qu'installateur de dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le code de procédure pénale, notamment son article 41-2 ;

Vu le décret n° 2011-1048 du 5 septembre 2011 relatif à la conduite sous l'influence de l'alcool ;

Vu le décret n° 2011-1661 du 28 novembre 2011 relatif aux dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2012 fixant les règles applicables à l'homologation nationale des dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique et à leurs conditions d'installation dans les véhicules à moteur ;

Vu l'arrêté N° 01/2015 du 9 décembre 2015 portant agrément à la SARL ETABLISSEMENTS FAURE, représenté par Madame Martine FAURE, en tant qu'installateur de dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique ;

Vu la demande de renouvellement reçue en préfecture le 4 décembre 2020, présentée par Madame Martine FAURE, gérante de la SARL ETABLISSEMENTS FAURE, afin de pouvoir installer des dispositifs d'antidémarrage dans ses locaux situés Côte de la cavalerie 09100 PAMIERS ;

Considérant que le dossier présente toutes les conditions pour que l'agrément soit renouvelé pour une nouvelle période de 5 ans ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège:

## A R R Ê T E

### Article 1

La SARL ETABLISSEMENTS FAURE, représentée par Madame Martine FAURE, est agréée pour une nouvelle période 5 ans à compter de la signature du présent arrêté.

Il appartient au titulaire de l'agrément d'en demander le renouvellement 3 mois avant sa date d'expiration.

### Article 2

Tout fait susceptible de remettre en cause cet agrément doit être communiqué à Madame la préfète de l'Ariège.

Cet agrément peut être suspendu ou retiré si le titulaire ne dispose plus d'au moins un collaborateur formé à l'installation de dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique n'ayant pas fait l'objet d'une condamnation définitive figurant au bulletin n° 2 de son casier judiciaire pour un délit pour lequel est encourue la peine complémentaire mentionnée au 7° du 1 de l'article L.234-2 du code de la route, au 11° de l'article 221-8 du code pénal et au 14° de l'article 222-44 du même code.

Cet agrément peut également être suspendu ou retiré si le demandeur n'est plus en mesure de justifier la présentation d'une des pièces prévues sur la constitution du dossier d'agrément.

### Article 3

Le présent arrêté peut être contesté en saisissant dans le délai de deux mois à compter de sa notification, soit la préfète de l'Ariège pour un recours gracieux, soit le Ministre de l'Intérieur pour un recours hiérarchique, soit le tribunal administratif de Toulouse pour un recours contentieux.

### Article 4

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié au recueil des actes administratifs et dont la copie sera adressée pour information à Monsieur le procureur de Foix.

Pour la préfète et par délégation  
Le secrétaire général



Stéphane DONNOT

Bureau du contrôle de légalité et  
de l'intercommunalité

**Arrêté interpréfectoral n° DLC/BCLI-2020- 016 autorisant l'adhésion au syndicat mixte fermé à la carte RéSeau 11, pour l'intégralité de ses compétences, des communes de Bourrière, La Serpent et de Roquetaillade-et-Conilhac et portant extension du périmètre du syndicat**

La Préfète de l'Aude,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

La préfète de l'Ariège,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.5211-18, L.5211-19 et L.5212-33 ;

Vu le décret du 9 octobre 2019 portant nomination de Madame Sophie ELIZÉON en qualité de préfète de l'Aude ;

Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de Mme Sylvie DANIELO-FEUCHER en qualité de préfète du département de l'Ariège ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° DLC/BCLI-2019-025 du 20 décembre 2019 portant création du syndicat mixte fermé à la carte Réseau Solidarité EAU 11, dit RéSeau 11 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° DLC/BCLI-2020-011 du 9 décembre 2020 portant modification des statuts du syndicat mixte fermé à la carte RéSeau 11 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SPL-2020-020 du 9 novembre 2020 mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Bourrière – La Serpent au 1<sup>er</sup> janvier 2021;

Vu la délibération du conseil municipal de Roquetaillade-et-Conilhac (21/02/20) approuvant l'adhésion de la commune au syndicat RéSeau 11 ;

Vu les délibérations des conseils municipaux de Bourrière (24/09/20) et de La Serpent (25/09/20), demandant la dissolution du SIAEP de Bourrière-La Serpent et approuvant l'adhésion de leur commune au syndicat RéSeau 11 ;

Vu la délibération du comité syndical du syndicat RéSeau 11 n° 2020-09-11 du 29 septembre 2020, approuvant l'adhésion des communes de Bourrière, La Serpent et Roquetaillade-et-Conilhac audit syndicat pour l'intégralité des ses compétences ;

Vu les délibérations concordantes des groupements et communes membres du syndicat RéSeau 11 suivants : communautés de communes Piège Lauragais Malepère et Castelnaudary Lauragais Audois - communauté d'agglomération Carcassonne-Agglo - communes de Brousses-et-Villaret, Fontiers-Cabardès, Fraïsse-Cabardès, Saint-Denis, Saissac, Lacombe, Ajac, Alaigne, Bellegarde-du-Razès, Brugairolles, Bourigeoles, Cailhau, Cailhavel, Cambieure, Castelreng, Donzac, Escueillens-et-St-Just-de-Belengard, Gramazie, La Bezole, La Courtète, La Digne d'Amont, La Digne d'Aval, Ladern-sur-Lauquet, Lauraguel, Lignairolles, Loupia, Margrie, Malras, Malviès, Mazerolles-du-Razès, Montgradail, Monthaut, Pauligne, Pomy, Routier, Saint-Couat-du-Razès, Saint-Hilaire, Saint-Martin-de-Villereglan, Toureilles, Villarzel-du-Razès, Villebazy, Villelongue-d'Aude, Chalabre, Corbières, Courtauly, Montjardin, Peyrefitte-du-Razès, Saint-Benoît, Val-de-Lambronne et Roumengoux (Ariège) approuvant l'adhésion des communes de Bourière, La Serpent et Roquetaillade-et-Conilhac au syndicat RéSeau 11 ;

Considérant qu'en l'absence de délibération dans le délai de trois mois imparti aux membres du syndicat RéSeau11, leur décision est réputée favorable ;

Considérant que les conditions de majorité requises par la loi sont remplies ;

Sur proposition des secrétaires généraux des préfectures de l'Aude et de l'Ariège ;

#### ARRÊTENT

##### ARTICLE 1 :

Sont autorisées les adhésions, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, des communes de Bourière, La Serpent et Roquetaillade-et-Conilhac au syndicat mixte fermé à la carte RéSeau 11, pour l'intégralité de ses compétences, et l'extension du périmètre dudit syndicat.

##### ARTICLE 2:

Le syndicat RéSeau 11 est désormais composé des 60 membres suivants :

##### Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (3) :

- la communauté d'agglomération Carcassonne-Agglo ;
- la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois ;
- la communauté de communes Piège Lauragais Malepère.

.../...

**Communes (57) :**

Ajac	Gaja-et-Villedieu	Moulin-Neuf (Ariège)
Alaigne	Gramazie	Pauligne
Bellegarde-du-Razès	La Bezole	Peyrefitte du Razès
Belvèze-du-Razès	La Courtète	Pomy
Bouriège	La Digne d'Amont	<b>Roquetaillade-et-Conilhac</b>
Bourigeole	La Digne d'Aval	Roumengoux (Ariège)
Brousse-et-Villaret	<b>La Serpent</b>	Routier
Brugairolles	Lacombe	Saint Benoît
Cailhau	Ladern sur Lauquet	Saint-Denis
Cailhavel	Lauraguel	Saissac
Cambieure	Lignairolles	Signalens
Castelreng	Loupia	St Hilaire
Chalabre	Magrie	St Martin de Villeréglan
Corbières	Malras	St-Couat-du-Razès
Courtauly	Malviès	Tourelles
Donzac	Mazerolles du Razès	Val de Lambronne
Esceuilens-et-St-Just-de-Belengard	Montgradail	Villarzel-du-Razès
Fontiers-Cabardès	Monthaut	Villebazy
Fraissé-Cabardès	Montjardin	Villelongue d'Aude

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des actes administratifs des préfectures de l'Aude et de l'Ariège ou de sa notification :

- soit par courrier (6 rue Pitot – 34063 MONTPELLIER cedex 2) ;
- soit par voie dématérialisée accessible par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

**ARTICLE 4 :**

Les secrétaires généraux des préfectures de l'Aude et de l'Ariège, le directeur départemental des finances publiques de l'Aude, le président du syndicat mixte fermé RéSeau 11, les présidents des groupements et les maires des communes membres du syndicat RéSeau 11, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Carcassonne, le **31 DEC. 2020**

La préfète de l'Aude,



Sophie ELIZEON

La préfète de l'Ariège,



Sylvie FEUCHER

Foix le 7 janvier 2021

Arrêté préfectoral portant composition de la commission locale de recensement des votes pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics à fiscalité propre au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°84-346 du 10 mai 1984 modifié relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2020 fixant la date et les modalités d'organisation des élections pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et notamment son article 2 ;

VU la circulaire ministérielle du 13 octobre 2020 relative au renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale ;

VU la proposition de l'association des maires et des élus de l'Ariège pour la désignation d'un maire et d'un président d'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs suppléants, en date du 13 novembre 2020 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège

#### A R R Ê T E :

Article 1 - La commission de recensement des votes pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération communale à fiscalité propre au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale est composée comme suit :

- Mme Adeline RAYNAUD, directrice de la citoyenneté et de la légalité à la préfecture de l'Ariège, représentant la préfète, présidente,
- Mme Monique LAYE, maire de Saint-Jean-de-Verges, titulaire  
Mme Véronique RUMEAU, maire de Saint-Pierre de Rivière, suppléante
- M. Philippe PUJOL, président de la communauté de communes du pays de Tarascon, titulaire  
M. Alain NAUDY, président de la communauté de communes de la Haute Ariège, suppléant

- Mme Marie-Paule CALVET, chef du bureau des collectivités locales à la Préfecture de l'Ariège,
- Mme Régine FONTAINE, bureau des collectivités locales – préfecture de l'Ariège

Article 2 – Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Pour la préfète et par délégation,  
le secrétaire général

signé : Stéphane DONNOT





**PRÉFET  
DE L'ARIÈGE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PRÉFECTURE**  
**Direction de la citoyenneté et de la légalité**  
**Bureau migration et intégration**

Affaire suivie par Sylviane FONTAINE  
Tél : 05 61 02 10 46  
Courriel : [sylviane.fontaine@ariego.gouv.fr](mailto:sylviane.fontaine@ariego.gouv.fr)

Arrêté préfectoral portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement secondaire des Pompes funèbres J.M.C. à Saint-Lizier

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

**A R R Ê T E**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2014 portant habilitation dans le domaine funéraire des établissements des Pompes funèbres J.M.C. à Saint-Girons - 7, rue des jacobins et à Saint-Lizier - 14, route de Toulouse ;

Vu la demande reçue les 23 et 28 décembre 2020 de M. Jean-Marc CUMINETTI, représentant les pompes funèbres J.M.C., dont le siège social est situé 7, rue des jacobins à Saint-Girons (09200), en vue d'obtenir le renouvellement de l'habilitation à exercer des activités funéraires pour l'établissement secondaire 14, route de Toulouse à Saint-Lizier (09190), exploité par M. Jean-Marc CUMINETTI ;

Considérant que le dossier constitué comporte l'ensemble des justifications requises par la réglementation en vigueur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège :

**A R R Ê T E**

Article 1

La SARL Pompes funèbres J.M.C. dont le siège social est situé 7, rue des jacobins à Saint-Girons (09200), est habilitée pour l'établissement secondaire sis 14, route de Toulouse à Saint-Lizier (09190), exploité par M. Jean-Marc CUMINETTI, pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- gestion et utilisation d'une chambre funéraire.

Article 2

Le numéro de l'habilitation est : **20 – 09 – 0041**.

Article 3

L'habilitation est accordée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

#### Article 4

Toute modification intervenue après la demande du présent agrément doit être déclarée dans un délai de deux mois au préfet qui a délivré l'habilitation.

#### Article 5

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

#### Article 6

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une copie sera adressée au demandeur.

Foix, le 31 décembre 2020

Pour le préfet et par délégation  
La directrice de la citoyenneté et de la légalité

signé :

Adeline RAYNAUD